

Rapport sur les objectifs de développement durable

2018



Nations Unies



Table des matières

3	Avant-propos
4	Présentation générale
16	La révolution des données a commencé
18	Objectif 6 : Eau propre et assainissement
22	Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
24	Objectif 11 : Villes et communautés durables
26	Objectif 12 : Consommation et production responsables
28	Objectif 15 : Vie terrestre
30	Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
34	Note au lecteur
35	Groupements régionaux



Rapport sur les objectifs de développement durable **2018**



Nations Unies
New York, 2018



Avant-propos

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fournit un plan d'action mondial en vue de favoriser la dignité, la paix et la prospérité des populations et de la planète, maintenant et dans le futur. Trois ans après le début de la mise en œuvre du Programme, les pays sont en train de concrétiser cette vision partagée par le biais de stratégies et de plans nationaux de développement.

Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018* souligne les progrès réalisés dans de nombreux domaines du Programme 2030. Depuis le début du siècle, le taux de mortalité maternelle en Afrique subsaharienne a diminué de 35 % et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de 50 %. En Asie du Sud, le risque pour une fille d'être mariée durant l'enfance a baissé de plus de 40 %. Dans les pays les moins avancés, la proportion de personnes ayant accès à l'électricité a plus que doublé. Au niveau mondial, la productivité du travail a augmenté et le taux de chômage a diminué. Plus de 100 pays ont en place des politiques et des initiatives en faveur d'une consommation et d'une production durables.

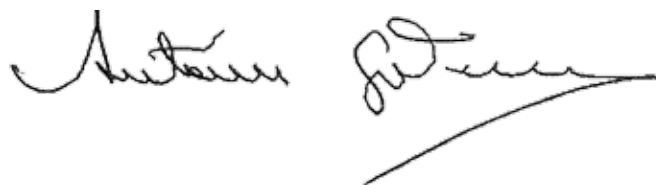
Cependant, le rapport montre aussi que, dans certaines régions, les progrès sont insuffisants pour atteindre les objectifs et cibles du Programme d'ici à 2030. Cela est particulièrement vrai pour les groupes les plus défavorisés et marginalisés. Les jeunes sont trois fois plus susceptibles d'être sans emploi que les adultes. Moins de la moitié de tous les enfants et adolescents n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. En 2015, 2,3 milliards de personnes n'avaient même pas accès à un service d'assainissement de base et 892 millions de personnes continuaient de pratiquer la défécation à l'air libre. Pas loin d'un milliard de personnes vivant principalement en milieu rural n'avaient pas encore l'électricité. En Afrique subsaharienne, le taux d'incidence du VIH des femmes en âge de procréer est 10 fois supérieur à la moyenne mondiale. Neuf citoyens sur dix respirent un air pollué. Bien que certaines formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles diminuent, l'inégalité entre les sexes continue de défavoriser les femmes et de les priver de droits fondamentaux et de perspectives.

Les conflits, les changements climatiques et les inégalités croissantes aggravent les difficultés. Après une diminution prolongée, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016; cette baisse est principalement attribuable aux conflits, à la sécheresse et aux catastrophes naturelles liées aux chan-

gements climatiques. En 2017, la saison des ouragans en Atlantique Nord a été la plus coûteuse jamais connue, et la température moyenne mondiale sur les cinq dernières années a été la plus élevée jamais enregistrée.

Nous ne pouvons progresser en toute confiance vers la réalisation des objectifs de développement durable sans savoir exactement quelle est notre situation actuelle. À cet effet, ce rapport reflète également les problèmes auxquels nous sommes confrontés pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données fiables, actualisées, accessibles et suffisamment ventilées, et préconise aussi de meilleures politiques qui soient basées sur des données factuelles. La technologie actuelle rend possible la collecte des données nécessaires pour respecter l'engagement de ne négliger personne. Mais pour cela, nous avons besoin d'une volonté politique, de ressources et d'un engagement à utiliser les outils maintenant disponibles.

Alors qu'il reste seulement 12 années avant l'échéance de 2030, nous devons prendre conscience de l'urgence des problèmes. La réalisation du Programme 2030 nécessite des mesures immédiates et énergiques de la part des pays, avec des partenariats de collaboration entre les gouvernements et les parties prenantes à tous les niveaux. Cet ambitieux programme appelle une modification profonde qui va au-delà des changements habituels. L'Organisation des Nations Unies, en apportant sa contribution, a lancé des initiatives de réformes qui redéfinissent son système de développement, afin de réaliser le Programme 2030. L'objectif consiste à être plus efficace, cohérent et responsable. Nous sommes prêts à travailler avec tous les États Membres pour que les objectifs de développement durable deviennent une réalité pour tous, partout dans le monde.



António GUTERRES
Secrétaire général des Nations Unies

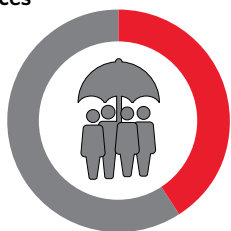
Présentation générale

Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018* donne un aperçu des progrès accomplis durant la troisième année de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il met en relief les progrès et les lacunes qui subsistent pour chacun des 17 objectifs, en se basant sur les dernières données disponibles, et examine les liens existant entre certains objectifs et cibles. Les chapitres qui suivent approfondissent les six objectifs qui seront examinés en juillet 2018, lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable.

Bien que, dans l'ensemble, les individus vivent mieux qu'il y a dix ans, les progrès réalisés afin que personne ne soit négligé n'ont pas été assez rapides pour atteindre les cibles du Programme 2030. En effet, le rythme de progression au niveau mondial ne suit pas celui exigé par un programme ambitieux, rendant nécessaires des mesures immédiates et intensifiées de la part des pays et des parties prenantes à tous les niveaux.

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Seulement 45 % de la population mondiale sont couverts par un plan de protection sociale avec des prestations en espèces



En 2017, les pertes économiques dues à des catastrophes naturelles s'élevaient à plus de 300 milliards de dollars

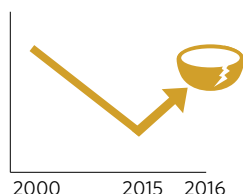


Bien que l'extrême pauvreté ait considérablement diminué depuis 1990, des poches subsistent où l'on trouve les pires formes de misère. Des systèmes universels de sécurité sociale visant à protéger les individus tout au long de la vie sont nécessaires pour éliminer la pauvreté. Des mesures ciblées sont aussi indispensables, afin de réduire la vulnérabilité aux catastrophes et pour prendre en compte, dans chaque pays, les zones géographiques spécifiques mal desservies.

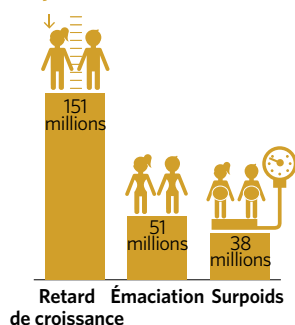
- Le taux d'extrême pauvreté a baissé rapidement : en 2013, il était égal au tiers de sa valeur de 1990. D'après la dernière estimation mondiale, 11 % de la population mondiale, soit 783 millions de personnes, vivaient en dessous du seuil d'extrême pauvreté en 2013.
- Dans le monde, le nombre de travailleurs vivant avec leur famille avec moins de 1,90 dollar par personne et par jour a diminué de façon sensible au cours des vingt dernières années, passant de 26,9 % en 2000 à 9,2 % en 2017.
- D'après les estimations de 2016, 45 % seulement de la population mondiale bénéficiaient d'un plan efficace de protection sociale avec des prestations en espèces.
- En 2017, les pertes économiques dues à des catastrophes naturelles étaient estimées à plus de 300 milliards de dollars. Ces pertes, provoquées par trois puissants ouragans ayant frappé les États-Unis d'Amérique et plusieurs pays des Caraïbes, sont les plus élevées de ces dernières années.

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Augmentation de la faim dans le monde : En 2016, 815 millions de personnes étaient sous-alimentées, contre 777 millions en 2015



En 2017, des millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient encore de retard de croissance, d'émaciation et de surpoids



Après un long déclin, la faim dans le monde semble augmenter à nouveau. Les conflits, les sécheresses et les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques sont parmi les principaux facteurs de ce renversement de tendance.

- Dans le monde, la proportion de personnes sous-alimentées a augmenté de 10,6 % en 2015 à 11,0 % en 2016. Cela représente une augmentation mondiale de 815 millions de personnes en 2016, contre 777 millions en 2015.
- En 2017, 151 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance (une taille inadaptée à l'âge), 51 millions souffraient d'émaciation (poids insuffisant par rapport à la taille) et 38 millions étaient en surpoids.
- L'aide à l'agriculture a diminué dans les pays en développement, passant de près de 20 % du total de l'aide sectorielle des pays donateurs au milieu des années 1980 à seulement 6 % en 2016, soit 12,5 milliards de dollars.
- Des progrès ont été accomplis pour réduire les subventions agricoles qui entraînent une distorsion des échanges; elles ont été divisées par deux en cinq ans, passant de 491 millions de dollars en 2010 à moins de 200 millions de dollars en 2015.
- En 2016, les prix des produits alimentaires étaient élevés ou relativement élevés dans 26 pays, ce qui a pu avoir des effets négatifs sur la sécurité alimentaire.

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Aujourd'hui, beaucoup plus de personnes vivent en bonne santé qu'au cours des dernières décennies. Cependant, il y a encore trop de personnes qui souffrent inutilement de maladies évitables et meurent prématurément. Pour remédier à cette situation, des efforts concertés et soutenus, qui se concentrent sur des groupes de population et des régions qui ont été négligés, sont nécessaires.

Santé procréative, maternelle, néonatale et infantile

- Le ratio de mortalité maternelle a diminué de 37 % depuis 2000. Néanmoins, en 2015, 303 000 femmes dans le monde sont décédées des suites de complications survenues durant la grossesse ou durant l'accouchement. Au cours de la période 2012-2017, près de 80 % des naissances vivantes dans le monde ont eu lieu avec l'aide de personnel de santé qualifié, contre 62 % en 2000-2005.
- Au niveau mondial, de 2000 à 2016, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de 47 % et le taux de mortalité néonatale de 39 %. Sur la même période, le nombre total de décès des enfants de moins de 5 ans est passé de 9,9 millions à 5,6 millions.
- Même dans la région confrontée aux plus grands défis en matière de santé, les progrès ont été impressionnants. Depuis 2000, le ratio de mortalité maternelle en Afrique subsaharienne a été réduit de 35 % et le taux de mortalité des moins de 5 ans a diminué de 50 %.
- En 2018, le taux mondial de natalité des adolescentes est de 44 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, contre 56 en 2000. Le taux le plus élevé, avec 101 naissances, se trouve en Afrique subsaharienne.

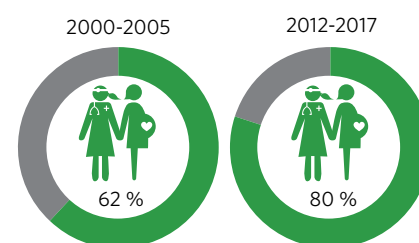
Maladies infectieuses et maladies non transmissibles

- Au niveau mondial, l'incidence du VIH a diminué de 0,40 à 0,26 pour 1 000 personnes non infectées entre 2005 et 2016. Cependant, en Afrique subsaharienne, pour les femmes en âge de procréer, ce taux est bien plus élevé, s'établissant à 2,58 pour 1 000 personnes non infectées.
- En 2016, 216 millions de cas de paludisme ont été déclarés contre 210 millions en 2013. Il y a eu 140 nouveaux cas de tuberculose pour 100 000 personnes en 2016, contre 173 cas en 2000. La prévalence de l'hépatite B a diminué chez les enfants de moins de 5 ans, passant de 4,7 %, avant l'introduction des vaccins, à 1,3 % en 2015.
- En 2016, 1,5 milliard de personnes avaient besoin de soins collectifs ou individuels pour soigner des maladies tropicales négligées, contre 1,6 milliard en 2015 et 2 milliards en 2010.
- L'eau insalubre, des systèmes d'assainissement déficients et le manque d'hygiène restent les principaux facteurs de la mortalité mondiale, provoquant la mort d'environ 870 000 personnes en 2016. Ces décès ont été causés principalement par les maladies diarrhéiques, mais aussi par la malnutrition et les infections intestinales causées par des nématodes.
- En 2016, au niveau mondial, 32 millions de décès étaient attribuables à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques. En 2016, le risque de décéder suite à ces maladies, pour les personnes âgées de 30 à 70 ans, était de 18 %.
- En 2016, la pollution de l'air intérieur et ambiant a provoqué près de 7 millions de décès dans le monde.

Systèmes de santé et financement

- En 2010, près de 12 % de la population mondiale, soit plus de 800 millions de personnes, ont consacré au moins un dixième de leur budget pour payer des services de santé, contre 9,7 % en 2000.
- L'aide publique au développement consacrée à la santé de base, fournie par l'ensemble des donateurs, a augmenté de 41 % en termes réels depuis 2010, atteignant 9,4 milliards de dollars en 2016.
- Selon les données disponibles pour les années 2005 à 2016, près de 45 % de tous les pays et 90 % des pays les moins avancés avaient moins d'un médecin pour 1 000 habitants, et plus de 60 % des pays avaient moins de trois infirmières ou sages-femmes pour 1 000 habitants.

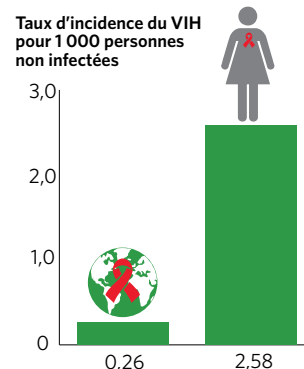
Le nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié a augmenté au niveau mondial



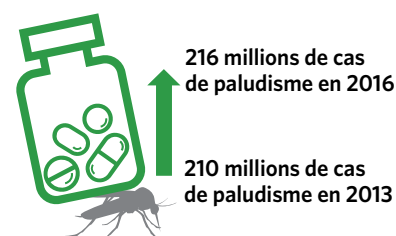
Le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a diminué entre 2000 et 2016



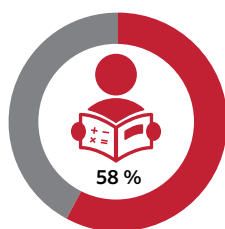
En Afrique subsaharienne, le taux d'incidence du VIH des femmes en âge de procréer est 10 fois supérieur à la moyenne mondiale



Le monde n'est pas en mesure d'éradiquer le paludisme d'ici à 2030



Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

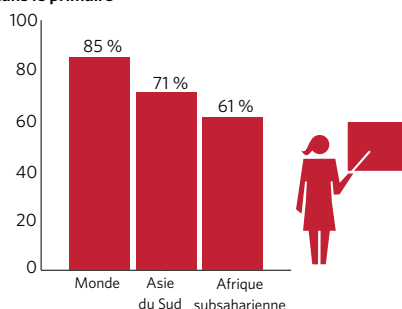


Plus de la moitié des enfants et des adolescents n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques

Plus de la moitié des enfants et adolescents dans le monde n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. Des efforts, dans une nouvelle direction, sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'éducation. Les inégalités dans le domaine de l'éducation en fonction du sexe, du milieu urbain ou rural et d'autres facteurs sont toujours prononcées, et davantage d'investissements dans les infrastructures éducatives sont requis, en particulier dans les pays les moins avancés.

Plus d'enseignants qualifiés sont nécessaires pour assurer un enseignement de qualité

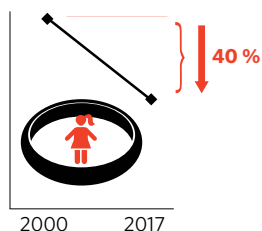
Pourcentage d'enseignants qualifiés dans le primaire



- Au niveau mondial, le taux de scolarisation dans les établissements préscolaires et primaires était de 70 % en 2016, contre 63 % en 2010. Les taux les plus bas se rencontrent en Afrique subsaharienne (41 %) et en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (52 %).
- Dans le monde, près de 617 millions d'enfants et d'adolescents en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle du secondaire, soit 58 % de ce groupe d'âge, n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et mathématiques.
- En 2016, près de 85 % des enseignants du cycle primaire dans le monde étaient qualifiés; la proportion était de seulement 71 % pour l'Asie du Sud et 61 % pour l'Afrique subsaharienne.
- En 2016, 34 % seulement des écoles primaires dans les pays les moins avancés avaient l'électricité et moins de 40 % étaient équipées d'installations de base pour se laver les mains.

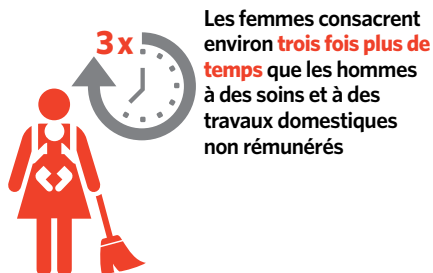
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

En Asie du Sud, les mariages d'enfants ont diminué de plus de 40 % entre 2000 et 2017



Bien que certaines formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles diminuent, l'inégalité entre les sexes continue de défavoriser les femmes et de les priver de droits fondamentaux et de perspectives. L'autonomisation des femmes exige de régler des problèmes structurels tels que des normes et des attitudes sociales injustes, et de mettre en place des cadres juridiques progressistes qui encouragent l'égalité entre les femmes et les hommes.

- D'après les données recueillies dans 56 pays de 2005 à 2016, 20 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans ayant déjà eu une relation sexuelle avaient subi des violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Au niveau mondial, vers 2017, environ 21 % des femmes âgées de 20 à 24 ans déclaraient qu'elles avaient été mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans. Cela signifie que, aujourd'hui, près de 650 millions de filles et de femmes ont été mariées durant l'enfance. Les taux de mariage des enfants ont continué de décliner dans le monde entier. En Asie du Sud, le risque qu'une fille se marie durant l'enfance a diminué de plus de 40 % depuis les années 2000.



Les femmes consacrent environ trois fois plus de temps que les hommes à des soins et à des travaux domestiques non rémunérés

- Vers 2017, une fille sur trois âgée de 15 à 19 ans avait subi des mutilations génitales dans les 30 pays où cette pratique est répandue, contre près d'une sur deux dans les années 2000.
- D'après des données provenant de 90 pays entre 2000 et 2016, les femmes consacrent en moyenne trois fois plus de temps que les hommes aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés.
- Au niveau mondial, le pourcentage de femmes siégeant dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux a augmenté, passant de 19 % en 2010 à environ 23 % en 2018.

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

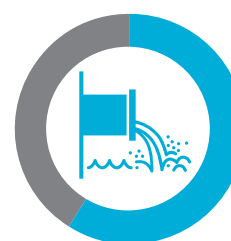
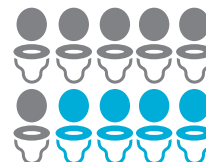
Beaucoup trop de personnes n'ont pas encore accès à des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérées en toute sécurité. La pénurie d'eau, les inondations et une gestion inadéquate des eaux usées sont aussi un obstacle au développement social et économique. Il est indispensable de rendre plus efficace l'utilisation des ressources en eau et d'améliorer leur gestion, en vue de satisfaire les demandes multiples et croissantes en eau des divers secteurs et utilisateurs.

- ▶ En 2015, 29 % de la population mondiale n'avaient pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité, et 61 % n'avaient pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. En 2015, 892 millions de personnes continuaient de pratiquer la défécation à l'air libre.
- ▶ En 2015, seulement 27 % de la population des pays les moins avancés disposaient d'une installation de base pour se laver les mains.
- ▶ Selon des estimations préliminaires faites à partir des données de ménages de 79 pays essentiellement à revenu élevé et à revenu intermédiaire (tranche supérieure), à l'exclusion d'une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, 59 % de toutes les eaux usées seraient traitées en toute sécurité.
- ▶ Dans 22 pays, situés principalement dans les régions d'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et d'Asie centrale et Asie du Sud, le stress hydrique est supérieur à 70 %, ce qui signifie que le risque de pénurie d'eau dans le futur est très élevé.
- ▶ En 2017-2018, 157 pays ont déclaré un taux moyen de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau de 48 %.
- ▶ En 2017, d'après les données provenant de 62 pays sur les 153 pays partageant des eaux transfrontalières, le pourcentage moyen de bassins transfrontaliers faisant l'objet d'un accord opérationnel était de seulement 59 %.

3 personnes sur 10 n'ont pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité



6 personnes sur 10 n'ont pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité



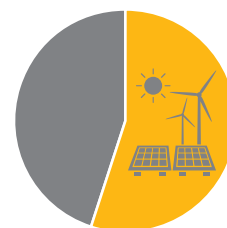
Des données provenant de 79 pays indiquent que **59 %** de toutes les eaux usées sont traitées en toute sécurité

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Nous nous rapprochons de l'objectif visant à garantir l'accès universel à des services énergétiques d'un coût abordable, fiables et modernes, grâce aux récents progrès de l'électrification, en particulier dans les pays les moins avancés, et à des améliorations de l'efficacité énergétique industrielle. Cependant, des priorités nationales et des politiques ambitieuses doivent encore être établies, afin que tous les pays puissent atteindre les cibles relatives à l'énergie en 2030.

- ▶ De 2000 à 2016, la proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté de 78 % à 87 %, et le nombre total de personnes vivant sans électricité est juste en dessous d'un milliard.
- ▶ Dans les pays les moins avancés, la proportion de personne ayant accès à l'électricité a plus que doublé entre 2000 et 2016.
- ▶ En 2016, 3 milliards de personnes (soit 41 % de la population mondiale) cuisinaient toujours avec une cuisinière et un combustible polluants.
- ▶ En 2015, la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie a augmenté de façon modeste, passant de 17,3 % en 2014 à 17,5 % en 2015. Mais seulement 55 % de cette part provenaient de formes modernes d'énergie renouvelable.
- ▶ L'intensité énergétique mondiale a diminué de 2,8 % de 2014 à 2015, soit le double du taux d'amélioration observé entre 1990 et 2010.

En 2015, 55 % des énergies renouvelables provenaient de formes modernes d'énergie

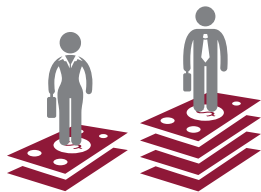


4 personnes sur 10 ne disposent toujours pas de technologies et de combustibles propres pour cuisiner

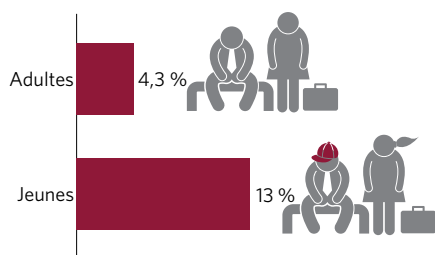


Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Les **inégalités de salaires** persistent encore : les hommes gagnent **12,5 % de plus** que les femmes dans 40 pays sur 45 disposant de données



En 2017, Le risque de chômage est **trois fois plus élevé** pour un jeune que pour un adulte

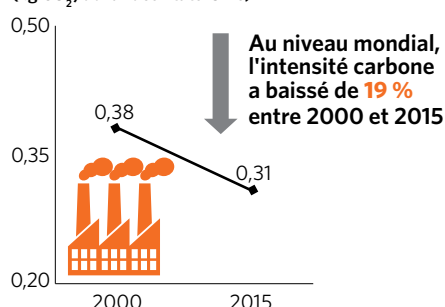


Au niveau mondial, la productivité du travail a augmenté et le taux de chômage a diminué. Cependant, davantage de progrès sont nécessaires pour accroître les possibilités d'emploi, surtout pour les jeunes, pour réduire l'emploi informel et les inégalités du marché du travail, en particulier en termes d'inégalité salariale entre les sexes, pour promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et pour améliorer l'accès aux services financiers, afin de garantir une croissance économique durable et partagée.

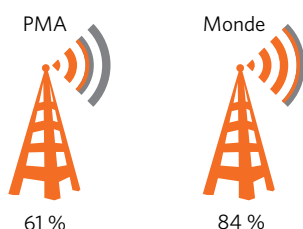
- ▶ En 2016, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant se chiffrait à 1,3 % dans le monde, soit un niveau inférieur au taux de croissance moyen de 1,7 % enregistré en 2010-2016. Pour les pays les moins avancés, ce taux a fortement chuté, passant de 5,7 % en 2005-2009 à 2,3 % en 2010-2016.
- ▶ La productivité du travail au niveau mondial, exprimée en quantité produite par personne employée en dollars constants des États-Unis de 2005, a augmenté de 2,1 % en 2017, ce qui représente la croissance la plus rapide depuis 2010.
- ▶ En 2016, dans le monde, 61 % de tous les travailleurs occupaient un emploi informel. À l'exclusion du secteur agricole, 51 % de tous les travailleurs exerçaient un emploi informel.
- ▶ Les données provenant de 45 pays montrent que les inégalités de revenu sont encore très répandues; dans 89 % de ces pays, le salaire horaire des hommes est, en moyenne, plus élevé que celui des femmes, avec un écart de rémunération médian de 12,5 %.
- ▶ Le taux de chômage mondial était de 5,6 % en 2017, en diminution par rapport à 2000 où il atteignait 6,4 %. La baisse de ce taux a ralenti depuis 2009, où il était de 5,9 %. Les jeunes sont trois fois plus susceptibles d'être sans emploi que les adultes; leur taux mondial de chômage s'établissant à 13 % en 2017.
- ▶ Dans les pays à revenu élevé, presque tous les adultes possèdent un compte auprès d'une banque ou d'une autre institution financière, contre seulement 35 % des adultes dans les pays à faible revenu. Dans toutes les régions, les femmes accusent un retard par rapport aux hommes à cet égard.

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Intensité des émissions de CO₂
(kg CO₂/dollar des États-Unis)



En 2016, la proportion de la population couverte par un réseau haut débit mobile 3G était **plus faible** dans les PMA



Des progrès réguliers ont été accomplis dans l'industrie manufacturière. Pour parvenir à une industrialisation durable qui profite à tous, il est nécessaire de mettre en place des forces économiques concurrentielles afin de générer des emplois et des revenus, de faciliter le commerce international et de garantir l'utilisation efficace des ressources.

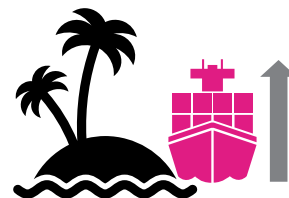
- ▶ La part mondiale de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB a augmenté de 15,2 % en 2005 à 16,3 % en 2017, en raison de la croissance rapide du secteur manufacturier en Asie.
- ▶ Au niveau mondial, l'intensité des émissions de carbone a diminué de 19 % de 2000 à 2015, passant de 0,38 à 0,31 kilogramme de dioxyde de carbone par dollar de valeur ajoutée.
- ▶ En 2015, les secteurs de haute et moyenne à haute technologie représentaient 44,7 % du total de la valeur ajoutée manufacturière mondiale. La valeur ajoutée a augmenté à 34,6 % dans les économies en développement, contre 21,5 % en 2005.
- ▶ Fin 2016, la proportion de la population couverte par un réseau haut débit mobile de troisième génération (3G) s'élevait à 61 % dans les pays les moins avancés (PMA) et à 84 % dans le reste du monde.

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

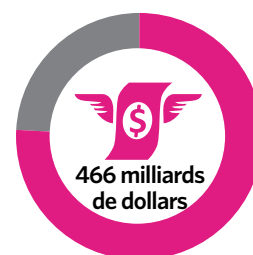
Des efforts ont été accomplis dans certains pays afin de réduire les inégalités de revenus, d'augmenter l'accès en franchise de droits des exportations en provenance des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement et de fournir une aide supplémentaire aux PMA et aux petits États insulaires en développement. Cependant, les progrès doivent être plus rapides pour réduire les disparités croissantes dans les pays et entre les pays.

- ▶ Entre 2010 et 2016, dans 60 des 94 pays disposant de données, le revenu des 40 % de personnes les plus pauvres a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble de la population.
- ▶ En 2016, plus de 64,4 % des produits exportés dans le monde par les PMA et 64,1 % de ceux exportés par les petits États insulaires en développement ont été exemptés de droits de douane, soit une augmentation de 20 % depuis 2010. Quant à l'ensemble des pays en développement, ils ont eu accès aux marchés en franchise de droits pour environ la moitié de leurs exportations en 2016.
- ▶ En 2016, les montants reçus par les pays en développement en provenance des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, des organismes multilatéraux et d'autres donateurs majeurs totalisaient 315 milliards de dollars, dont 158 milliards provenaient de l'aide publique au développement (APD). En 2016, le montant total de l'APD versée par l'ensemble des donateurs pour les PMA et les petits États insulaires en développement s'élevait à 43,1 milliards de dollars et 6,2 milliards de dollars, respectivement.
- ▶ D'après les données disponibles, sur les 613 milliards de dollars d'envois de fonds enregistrés en 2017, 466 milliards de dollars étaient destinés aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Bien que le coût moyen mondial d'envoi de fonds ait progressivement diminué ces dernières années, il était estimé à 7,2 % en 2017, soit plus du double de l'objectif fixé à 3 % par transaction.

La part des exportations des **petits États insulaires en développement** exemptée de droits de douane a augmenté de **20 %** entre 2010 et 2016



En 2017, les envois de fonds de migrants vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire représentaient **plus de 75 %** du montant total des envois de fonds



Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Dans le monde, de nombreuses villes sont confrontées à de sérieux problèmes pour gérer une urbanisation rapide, pour garantir des logements et des infrastructures adaptés à l'accroissement des populations, pour faire face aux effets sur l'environnement de l'expansion urbaine et pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

- ▶ Entre 2000 et 2014, la proportion de la population urbaine mondiale vivant dans des taudis a baissé de 28,4 % à 22,8 %. Cependant, le nombre réel de personnes vivant dans des taudis est passé de 807 millions à 883 millions.
- ▶ D'après les données recueillies dans 214 villes/municipalités, près des trois quarts seulement des déchets solides municipaux sont collectés.
- ▶ En 2016, 91 % de la population urbaine mondiale respiraient un air non conforme aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé relatives à la qualité de l'air pour les particules de matière ($PM_{2,5}$); plus de la moitié était exposée à des niveaux de pollution de l'air au moins 2,5 fois supérieurs aux normes de sécurité. En 2016, près de 4,2 millions de personnes sont décédées suite à des niveaux élevés de pollution de l'air ambiant.
- ▶ De 1990 à 2013, près de 90 % des décès attribués à des catastrophes naturelles survenues à l'échelle internationale se sont produits dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Depuis 1990, l'augmentation des dommages occasionnés par des catastrophes est statistiquement importante.

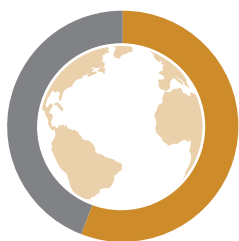
En 2016, la pollution de l'air ambiant a tué **4,2 millions de personnes**



Entre 1990 et 2013, l'augmentation des **dommages** occasionnés par des catastrophes naturelles a été **statistiquement importante**



Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables



En 2018, dans le monde, **108 pays** ont été dotés de politiques nationales en matière de consommation et de production durables.



Actuellement, **93 %** des 250 plus grandes sociétés mondiales établissent des rapports sur la durabilité.

Dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources est l'un des défis les plus importants et complexes auxquels est confrontée l'humanité aujourd'hui. Pour le relever de manière efficace, il faudra mettre en œuvre des politiques qui favorisent la création d'un environnement, d'une infrastructure sociale et physique et d'un marché propices à de tels changements, ainsi qu'une profonde transformation des pratiques commerciales dans les chaînes de valeur mondiales.

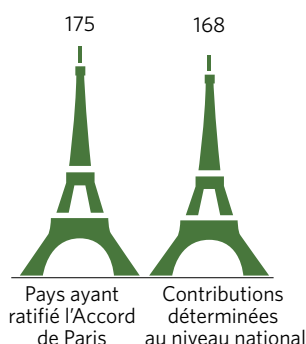
- L'empreinte matérielle par habitant dans les pays en développement a augmenté de 5 tonnes métriques en 2000 à 9 tonnes métriques en 2017, ce qui représente une amélioration importante du niveau de vie matérielle. La majeure partie de cette augmentation est attribuée à une hausse de l'utilisation des minerais non métalliques, indiquant une croissance dans le domaine des infrastructures et de la construction.
- Pour tous les types de matières premières, les pays développés ont une empreinte matérielle par habitant qui est le double de celle des pays en développement. En particulier, leur empreinte, pour les combustibles fossiles, est plus de quatre fois supérieure à celle des pays en développement.
- En 2018, 108 pays avaient mis en place des politiques et des initiatives nationales appropriées à une consommation et à une production durables.
- Actuellement, d'après un rapport récent de KPMG, 93 % des 250 plus grandes sociétés mondiales, en termes de revenus, établissent des rapports sur la durabilité, tout comme le font aussi les trois quarts des 100 plus importantes sociétés de 49 pays.

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

En 2017, la saison des ouragans a été la **plus coûteuse** jamais enregistrée dans l'Atlantique Nord.



La majorité des pays a ratifié l'**Accord de Paris** et a communiqué les contributions déterminées au niveau national.



L'année 2017 a été l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées, avec 1,1 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Selon une analyse effectuée par l'Organisation météorologique mondiale, la température moyenne mondiale sur cinq ans, de 2013 à 2017, a été aussi la plus élevée jamais enregistrée. Le monde entier continue de faire face à l'élévation du niveau de la mer, à des conditions climatiques extrêmes (la saison des ouragans dans l'Atlantique Nord a été la plus coûteuse jamais enregistrée) et à des concentrations de plus en plus élevées de gaz à effet de serre. Il est donc primordial que les pays adoptent de toute urgence des mesures accélérées, afin de respecter les engagements qu'ils ont pris lors de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

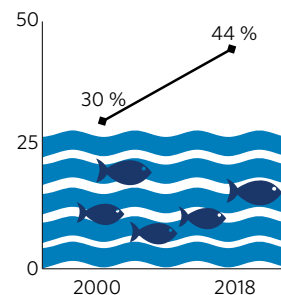
- Depuis le 9 avril 2018, 175 Parties ont ratifié l'Accord de Paris et 168 (soit 167 pays plus l'Union européenne) ont communiqué au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques leurs premières contributions déterminées au niveau national.
- De plus, depuis le 9 avril 2018, 10 pays en développement ont finalisé et présenté la première version de leur plan national d'adaptation aux changements climatiques.
- Les pays développés parties à l'Accord continuent de se rapprocher de l'objectif consistant à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars annuellement d'ici à 2020, afin de répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne des mesures concrètes d'atténuation.

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

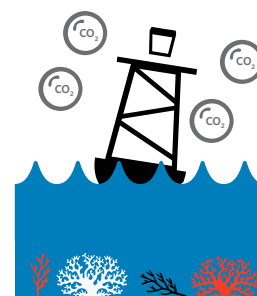
Pour assurer l'exploitation et la conservation durables des océans, il est nécessaire de mettre en place des stratégies et une gestion efficaces pour lutter contre les effets néfastes de la surpêche, de l'acidification croissante des océans et de l'aggravation de l'eutrophisation côtière. L'expansion des aires protégées afin de conserver la biodiversité marine, le renforcement des capacités de recherche et l'accroissement du financement des sciences océanographiques restent toujours des mesures essentielles pour la préservation des ressources marines.

- La proportion mondiale des stocks de poissons marins se situant à un niveau biologiquement viable est passée de 90 % en 1974 à 69 % en 2013.
- Des études menées en haute mer et sur des sites côtiers dans le monde montrent que les niveaux actuels de l'acidité des mers ont augmenté d'environ 26 % en moyenne depuis le début de la révolution industrielle. De plus, la vie marine est exposée à des conditions situées en dehors des limites d'évolution naturelles précédemment observées.
- Les tendances mondiales indiquent une détérioration continue des eaux côtières due à la pollution et à l'eutrophisation. En l'absence d'efforts concertés, l'eutrophisation côtière augmentera dans 20 % des grands écosystèmes marins d'ici à 2050.
- Depuis janvier 2018, les aires protégées couvrent 16 % (soit plus de 22 millions de kilomètres carrés) des eaux marines relevant d'une juridiction nationale, c'est-à-dire jusqu'à 200 milles marins de la côte. Cela représente plus du double de la couverture en 2010. La couverture moyenne des zones marines essentielles pour la biodiversité qui sont protégées a également augmenté, passant de 30 % en 2000 à 44 % en 2018.

La couverture moyenne des zones clés pour la biodiversité marine a augmenté entre 2000 et 2018



Les niveaux d'acidité actuels de la pleine mer ont augmenté de 26 % depuis le début de la révolution industrielle

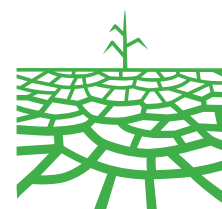


Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

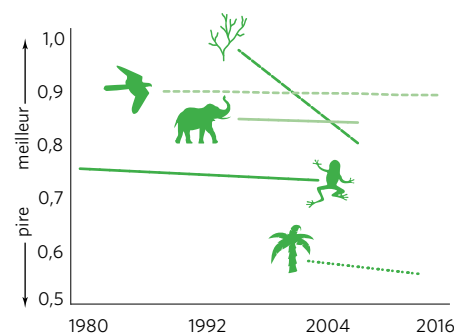
La protection des forêts et des écosystèmes terrestres a été renforcée et la perte de zones forestières a ralenti. Cela étant dit, d'autres domaines de la conservation terrestre exigent toujours des mesures plus rapides pour protéger la biodiversité, la productivité des terres, les ressources génétiques et pour réduire la disparition des espèces.

- Les zones forestières de la Terre continuent de s'amenuiser, avec une baisse de 4,1 milliards d'hectares en 2000 (soit 31,2 % de la surface terrestre totale) à près de 4 milliards d'hectares en 2015 (soit 30,7 % de la surface terrestre totale). Cependant, le taux de déforestation a été réduit de 25 % depuis 2000-2005.
- Près d'un cinquième de la surface terrestre couverte de végétation a présenté des tendances persistantes à la baisse de productivité de 1999 à 2013, menaçant ainsi les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes. Jusqu'à 24 millions de kilomètres carrés de terres sont affectés, dont 19 % de terres agricoles, 16 % de terres forestières, 19 % de prairies et 28 % de pâturages.
- Depuis 1993, l'indice mondial de la Liste rouge des espèces menacées ne cesse de diminuer, passant de 0,82 à 0,74, ce qui indique une tendance alarmante au déclin des mammifères, des oiseaux, des amphibiens, des coraux et des cycadées. Les principaux facteurs de la diminution de la biodiversité sont la disparition des habitats due à des pratiques agricoles non viables, la déforestation, les cultures et le commerce non durables, ainsi que les espèces exotiques envahissantes.
- Le braconnage et le trafic d'espèces sauvages continuent d'entraver les efforts de conservation : près de 7 000 espèces animales et végétales feraient l'objet d'un commerce illégal dans 120 pays.
- En 2016, l'APD bilatérale consacrée au maintien de la biodiversité totalisait 7 milliards de dollars, soit une diminution de 21 % en termes réels par rapport à 2015.

La dégradation des terres menace la sécurité et le développement de tous les pays

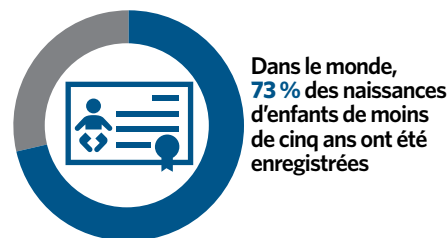
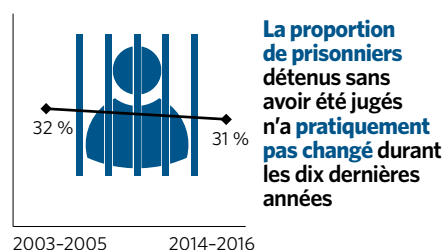
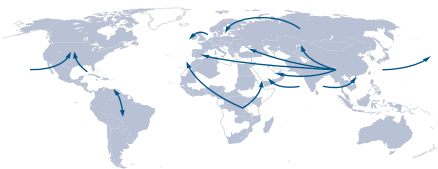


L'indice de la Liste rouge indique un déclin alarmant de la biodiversité pour les mammifères, les oiseaux, les amphibiens, les coraux et les cycadées



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Plus de 570 différents canaux de traite des êtres humains ont été détectés entre 2012 et 2014



Dans de nombreuses régions du monde, les conflits armés ou d'autres formes de violence survenant entre des pays ou au niveau national continuent de provoquer des souffrances indicibles. Les progrès réalisés pour promouvoir l'état de droit et l'accès à la justice sont inégaux. Toutefois, des améliorations ont eu lieu, quoique lentement, en termes de réglementations visant à favoriser l'accès public à l'information et à renforcer les institutions qui veillent au respect des droits de l'homme au niveau national.

- D'après des données disponibles dans 81 pays (principalement des pays en développement), entre 2005 et 2017 près de 8 enfants sur 10 âgés de 1 à 14 ans subissaient régulièrement des agressions psychologiques et/ou des châtiments corporels à la maison. Dans tous ces pays, à l'exception de sept d'entre eux, plus de la moitié des enfants enduraient des formes violentes de discipline.
- Plus de 570 canaux différents de traite des êtres humains ont été détectés entre 2012 et 2014 dans toutes les régions du monde; beaucoup d'entre eux impliquaient des mouvements depuis des pays à faible revenu vers des pays à revenu élevé.
- En 2014, la majorité des victimes identifiées de la traite des êtres humains étaient des femmes et des filles (71 %) et près de 28 % étaient des enfants (20 % de filles et 8 % de garçons). Plus de 90 % des victimes identifiées faisaient l'objet d'exploitation sexuelle et de travail forcé.
- La proportion de personnes placées en détention sans avoir été condamnées pour une infraction est demeurée quasiment inchangée au cours de la dernière décennie : de 32 % en 2003-2005 à 31 % en 2014-2016.
- Près d'une entreprise sur cinq dans le monde a déclaré avoir reçu au moins une fois une demande de paiement d'un pot-de-vin pour des opérations en matière de réglementation ou de services publics.
- Au niveau mondial, 73 % des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés à la naissance; cette proportion diminue de moitié (46 %) en Afrique subsaharienne.
- Depuis 2015, 1 019 défenseurs des droits de l'homme, journalistes et syndicalistes ont été tués dans 61 pays. Ce qui signifie qu'une personne est tuée chaque jour alors qu'elle exerce son travail pour informer le public et pour construire un monde à l'abri de la peur et du besoin.
- Des lois et des politiques sur la liberté de l'information ont été adoptées par 116 pays, et au moins 25 de ces pays les ont adoptées au cours des cinq dernières années. Cependant, leur mise en œuvre reste problématique.
- Depuis 1998, plus de la moitié des pays (116 sur 197) ont mis en place une institution nationale de défense des droits de l'homme, qui a fait l'objet d'un examen par des pairs quant à sa conformité avec les normes internationales (les Principes de Paris). Cependant, seules les institutions de 75 de ces pays étaient entièrement conformes.

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

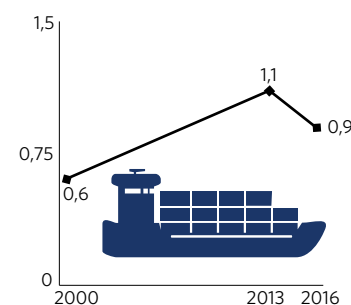
L'objectif 17 cherche à renforcer les partenariats mondiaux pour soutenir et atteindre les cibles ambitieuses du Programme 2030, en rassemblant les États, la communauté internationale, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs. Malgré des avancées dans certains domaines, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer le processus. Toutes les parties prenantes doivent concentrer et intensifier leurs efforts dans les domaines où les progrès ont été lents.

- ▶ En 2017, l'aide publique au développement (APD) nette totalisait 146,6 milliards de dollars, soit une diminution de 0,6 % en termes réels par rapport à 2016. La part du revenu national brut consacrée par les donateurs à l'APD est restée faible, à 0,31 %.
- ▶ En 2016, les envois de fonds de migrants vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) ont été plus de trois fois supérieurs à l'APD perçue par ces pays.
- ▶ Dans les pays les moins avancés, le service de la dette en proportion des exportations de biens et de services a augmenté pendant cinq années consécutives, passant de 3,5 % en 2011 à 8,6 % en 2016.
- ▶ En 2016, le taux de pénétration des réseaux à haut débit fixes avait atteint 6 % de la population des pays en développement, contre 24 % dans les pays développés.
- ▶ L'APD totale consacrée au renforcement des capacités et à la planification nationale s'élevait à 20,4 milliards de dollars en 2016, ce qui représente 18 % de l'aide totale allouée à des secteurs spécifiques, proportion qui est restée stable depuis 2010.
- ▶ La part des régions en développement dans les exportations mondiales de marchandises a diminué pendant deux années consécutives, passant de 45,4 % en 2014 à 44,2 % en 2016, ce qui contraste fortement avec une augmentation annuelle moyenne de 1,2 % entre 2001 et 2012. Pour les PMA, la part des exportations mondiales de marchandises a aussi diminué, passant de 1,1 % à 0,9 % entre 2013 et 2016, alors qu'elle avait augmenté de 0,6 % à 1,1 % entre 2000 et 2013.
- ▶ En 2017, 102 pays ou régions ont mis en œuvre des plans statistiques nationaux. L'Afrique subsaharienne en est restée le chef de file, avec 31 pays appliquant de tels plans; cependant, seulement trois de ces plans étaient entièrement financés.
- ▶ En 2015, les pays en développement ont reçu un soutien financier de 541 millions de dollars de la part des donateurs multilatéraux et bilatéraux pour l'ensemble des domaines statistiques. Ce montant représentait 0,3 % seulement de l'APD totale, ce qui n'est pas suffisant pour permettre à ces pays de mettre en œuvre et d'assurer le suivi de leurs programmes de développement.
- ▶ Au cours de la décennie allant de 2008 à 2017, 89 % des pays ou régions du monde ont effectué au moins un recensement de la population et des logements.

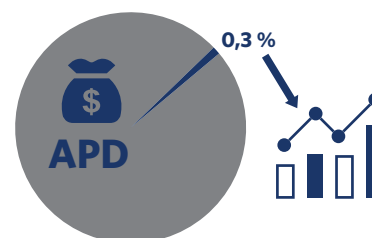


En 2016, la part de l'APD destinée à renforcer les capacités et la planification nationale s'élevait à 20,4 milliards de dollars, elle est restée stable depuis 2010

Entre 2013 et 2016, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises a baissé après une longue période d'augmentation



En 2015, seulement 0,3 % du total de l'APD a été octroyé aux pays en développement pour développer l'ensemble des domaines statistiques



L'interdépendance des objectifs de développement durable

Trois ans après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays prennent des mesures audacieuses pour accomplir la vision ambitieuse de ce programme transformateur. Ce faisant, ils sont confrontés à des problèmes de taille : les changements climatiques, les conflits, les inégalités, des poches persistantes de pauvreté et de faim, une urbanisation rapide et la dégradation de l'environnement. Tout en faisant face à ces problèmes, les responsables politiques de tous les pays doivent réfléchir à la manière de rendre les sociétés plus résilientes. Il serait bon de commencer à mettre en place des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement robustes, à garantir l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, à construire des villes écologiques et respectueuses de l'environnement, à protéger les écosystèmes et à établir des modes de consommation et de production durables.

La transition vers des sociétés plus durables et résilientes nécessite aussi une approche intégrée qui reconnaît que ces problèmes et leurs solutions sont reliés. Cette section fournit une perspective au sujet de l'interdépendance des objectifs de développement durable, dans le cadre des objectifs et des domaines examinés lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de juillet 2018.

La transition vers des sociétés plus durables et résilientes dépend d'une gestion responsable de ressources naturelles limitées

Les écosystèmes terrestres et aquatiques et la riche biodiversité qu'ils abritent fournissent des aliments, une eau et un air propres, et des matières premières nécessaires à la croissance économique. Ils procurent des sites naturels pour les établissements humains et atténuent les changements climatiques. Cependant, la croissance démographique, l'agriculture intensive, l'urbanisation et la production industrielle sont en concurrence pour l'exploitation des ressources naturelles, y compris pour la terre et l'eau. La surexploitation contribue à leur épuisement rapide et, par conséquent, à la dégradation de l'environnement.

Plus de 2 milliards de personnes sont affectées par le stress hydrique, qui ne fera qu'augmenter avec la croissance démographique et les effets des changements climatiques. L'agriculture représente près de 70 % des prélèvements d'eau au niveau mondial, et l'on prévoit que ce taux augmentera de manière significative pour satisfaire les besoins alimentaires.

Cela pose un problème crucial pour le développement durable. La mise en œuvre efficace de la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux est essentielle pour inverser cette situation. En 2017, le fait que 157 pays ont déclaré une mise en œuvre moyenne de moins de 50 % de la gestion intégrée des ressources en eau met en évidence l'importance de mesures plus vigoureuses et de financements accrus pour la gestion des ressources en eau.

Les forêts couvrent 31 % de la surface terrestre dans le monde et les bassins versants et milieux humides boisés fournissent près de 75 % de l'eau douce mondiale. Les forêts jouent aussi un rôle central en enrichissant et en préservant la fertilité des sols, en ralentissant la dégradation des terres, en arrêtant les glissements de terrain dans les régions montagneuses et en protégeant contre certaines catastrophes naturelles. Des études montrent qu'en 2011 la valeur économique des forêts dans le monde était d'environ 16,2 billions de dollars. La déforestation et la dégradation des forêts demeurent préoccupantes, et il est donc primordial de mettre en œuvre intégralement des pratiques de gestion durable des forêts et des terres.

La perte de biodiversité s'intensifie. De 1999 à 2013, la productivité d'environ un cinquième de la surface terrestre couverte de végétation

a présenté une tendance persistante à la baisse. Des mesures urgentes sont nécessaires pour protéger et restaurer les écosystèmes et la biodiversité qu'ils abritent. Ces efforts peuvent aider à atténuer les changements climatiques et à améliorer la résilience face aux pressions humaines et aux catastrophes naturelles croissantes.

Des sociétés durables et résilientes auront aussi besoin d'établir des cadres nationaux solides pour une consommation et une production durables, de favoriser des pratiques commerciales et des modes de consommation respectueux de l'environnement, et de respecter les normes internationales relatives à la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux. En 2018, 108 pays avaient mis en place des politiques et des initiatives nationales relatives à une consommation et à une production durables.

L'accès à des services de base n'est pas seulement un droit fondamental, c'est également un tremplin vers le développement durable

Chaque personne a droit à une eau potable, un assainissement adéquat, l'électricité ou d'autres formes d'énergie, des transports fiables, la collecte des déchets, l'éducation et des soins de santé. La fourniture de ces services de base va de pair avec la croissance économique, l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et l'égalité. Par exemple, des routes et des réseaux de transport fiables relient les fermiers des communautés pauvres et éloignées aux principaux marchés agricoles et rendent les services de santé et d'éducation plus accessibles.

Au niveau mondial, des progrès importants ont été réalisés pour améliorer la qualité et l'accès aux services de base, tout en les rendant accessibles à un plus grand nombre de personnes. Cependant, dans de nombreux pays, les pauvres et les plus vulnérables ont été négligés. En 2015, 4,5 milliards de personnes (soit 61 % de la population mondiale) n'avaient toujours pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité et 892 millions de personnes, la plupart dans des zones rurales d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne, pratiquaient la défécation à l'air libre.

Cette même année, près de 2,1 milliards de personnes (soit 29 % de la population mondiale) n'avaient pas accès à un approvisionnement en eau potable gérée en toute sécurité. Dans les situations où l'eau doit être collectée en dehors du domicile, ce sont principalement les femmes qui en sont chargées. Une étude menée dans 25 pays subsahariens montre que, par jour, les femmes passent un total cumulé d'au moins 16 millions d'heures pour collecter l'eau potable, les hommes y passent 6 millions d'heures et les enfants 4 millions d'heures. Cette charge laisse aux femmes moins de temps pour avoir d'autres activités, comme aller à l'école ou avoir un emploi. Cette situation est pire dans les zones affectées par les conflits, où les grandes distances à parcourir à pied pour collecter de l'eau ou du bois de chauffage mettent les femmes et les enfants en danger.

Un milliard de personnes (soit 13 % de la population mondiale) vivent actuellement sans électricité. Les habitants des zones rurales représentent 87 % du manque d'accès à l'électricité au niveau mondial, qui est étroitement lié à la pauvreté. Les taux d'accès à l'électricité sont quatre fois plus élevés dans les 20 % des ménages les plus riches que pour le quintile inférieur dans les 20 pays affichant les plus importants déficits d'accès. Trois milliards de personnes, en majorité des femmes et des enfants, cuisinent encore en utilisant un combustible polluant et une cuisinière inefficace, ce qui nuit à leur santé et à leur bien-être.

Améliorer la vie des pauvres et des plus vulnérables nécessite des investissements importants dans des services de base de qualité.

Les systèmes de sécurité sociale protègent les personnes vulnérables

Les problèmes posés par la durabilité et la résilience se manifestent de manière différente en fonction des groupes de population. Les systèmes de sécurité sociale peuvent avoir un effet égalisateur; ils aident à prévenir et à réduire la pauvreté et les inégalités à chaque étape de la vie et à rendre les sociétés plus solidaires et stables. En dépit d'importants progrès réalisés dans de nombreuses régions du monde pour généraliser la protection sociale, ce droit fondamental n'est toujours pas une réalité pour la plupart des gens. D'après des estimations de 2016, seulement 45 % de la population mondiale bénéficiaient d'un plan efficace de sécurité sociale; ce qui laisse démunies 4 milliards de personnes.

En 2016, seulement 22 % des personnes sans emploi recevaient des allocations chômage en espèces, 35 % des enfants étaient couverts par une protection sociale sous une forme ou une autre et 41 % des femmes qui avaient eu un enfant recevaient des allocations de maternité en espèces. Bien que 68 % des personnes ayant atteint l'âge de la retraite percevaient une pension, les prestations reçues étaient bien souvent insuffisantes pour qu'elles échappent à la pauvreté. Un travail considérable nous attend pour assurer une protection sociale à tous ceux qui en ont besoin.

Il est essentiel de remédier aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux toujours croissants, afin de rendre les villes résilientes

Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines, une proportion qui va vraisemblablement augmenter à 60 % d'ici à 2030. Les villes et les métropoles sont des moteurs de croissance, générant près de 80 % du PIB mondial. Néanmoins, elles sont aussi confrontées à des problèmes de plus en plus nombreux : l'augmentation de la pollution atmosphérique, une occupation des sols non planifiée, une population croissante vivant dans des taudis et l'absence de services de base.

En outre, les changements climatiques ont augmenté la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles. Avec une forte densité de population et une concentration plus grande d'activités économiques, les villes deviennent plus vulnérables à ces catastrophes. D'ici à 2050, on estime que 680 millions de personnes seront exposées à des cyclones et 870 millions à des tremblements de terre; en augmentation par rapport à 310 millions et 370 millions, respectivement, en 2000. Les habitats urbains dans les petits États insulaires en développement sont des zones fragiles où coïncident l'urbanisation, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et les changements climatiques, avec parfois des conséquences terribles. Dans les Caraïbes, par exemple, plus de la moitié de la population vit à moins de 1,5 kilomètre de la mer. En 2017, il en est résulté, lors de la catastrophique saison des ouragans en Atlantique Nord, des pertes économiques record.

Avec une planification et une gestion urbaines judicieuses, les villes peuvent devenir plus ouvertes, sûres, résilientes et durables, ainsi que des centres dynamiques pour l'innovation et l'entreprise. Au niveau mondial, 152 pays ont mis en place des politiques urbaines nationales afin de promouvoir un développement urbain mieux coordonné et relié qui crée les conditions requises pour une urbanisation durable. La mise en œuvre efficiente de telles politiques nécessitera encore plus de travail.

Une société résiliente peut écarter le risque de conflits

Au cours de la dernière décennie, le nombre de conflits violents a augmenté considérablement, provoquant le déplacement forcé de millions de personnes (en 2017, il a atteint le nombre record de 68,5 millions de personnes déplacées). D'après de récentes analyses, un des effets des conflits est l'augmentation de la faim et de l'insécurité alimentaire. Pour la première fois en plus de dix ans, le nombre de person-

nes sous-alimentées a augmenté, passant de 777 millions en 2015 à 815 millions de personnes en 2016. Les conflits constituent l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire dans 18 pays, où 74 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente.

Les déplacements forcés provoqués par des conflits influencent aussi les paysages urbains, notamment avec l'apparition de bidonvilles. Dans les pays à travers le monde, de l'Asie à l'Afrique, les populations déplacées suite à des conflits se retrouvent dans des taudis, où même des installations de base d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont rares et où des milliers de personnes vivent dans des conditions d'insalubrité.

Alors que les causes des conflits sont très diverses, les effets des changements climatiques ne font que les intensifier. Des phénomènes climatiques tels que la sécheresse menacent l'approvisionnement en vivres et en eau, augmentent la compétition pour ces ressources et d'autres ressources naturelles, et déclenchent des troubles civils, contribuant à exacerber les conséquences déjà dévastatrices des conflits.

L'investissement dans une bonne gouvernance, l'amélioration des conditions de vie, la réduction des inégalités et le renforcement des capacités des communautés peuvent contribuer à développer la résilience face à la menace de conflits et à maintenir la paix en cas de choc violent ou d'un facteur aggravant à long terme.

La migration peut profiter à tous en créant des sociétés plus ouvertes et durables

En 2017, au niveau mondial, le nombre de migrants internationaux était estimé à près de 258 millions de personnes, contre 173 millions en 2000. Les migrations contribuent à une croissance et à un développement économiques ouverts et durables, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination. En 2017, les flux d'envois de fonds de migrants vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont atteint 466 milliards de dollars, plus de trois fois le montant de l'aide publique au développement cette année-là. Les envois de fonds représentent une source importante de revenus pour les ménages, et améliorent la situation des familles et des communautés grâce à des investissements dans l'éducation, la santé, l'assainissement, le logement et les infrastructures. Les pays de destination en bénéficient aussi, puisque les migrants comblent souvent des pénuries critiques de main-d'œuvre, créent des emplois en tant qu'entrepreneurs, paient des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Pour faire face à l'adversité, de nombreux migrants deviennent les membres les plus dynamiques de la société, en contribuant au développement des sciences et des techniques et en enrichissant la diversité culturelle des communautés d'accueil.

Cependant, de nombreux migrants restent très vulnérables et investir pour établir des sociétés durables et résilientes leur sera profitable aussi. L'amélioration des conditions de vie dans les pays d'origine aidera à minimiser les conditions défavorables qui contraignent des personnes à quitter leur pays. Dans les pays de destination, la fourniture d'un accès universel aux services de base tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale garantit que les droits de l'homme des migrants seront aussi respectés, leur donnant ainsi les moyens de devenir des membres productifs de la société. C'est une situation avantageuse pour tout le monde.

刘振民

Liu Zhenmin

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

La révolution des données a commencé

Le 6 juillet 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un cadre mondial d'indicateurs pour le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030, devant être élaboré par les pays de manière volontaire. Les 232 indicateurs mondiaux sont complétés par des indicateurs aux niveaux régional et national, développés par les États Membres des Nations Unies. Les données provenant de systèmes statistiques nationaux et de systèmes de données servent de base pour la collecte d'indicateurs mondiaux.

De tels systèmes dans le monde ont été à l'origine de nombreuses initiatives notables pour élaborer de nouveaux outils et cadres servant à l'intégration des nouvelles sources de données, afin d'exploiter pleinement les ressources de la révolution des données et d'atteindre les objectifs et cibles du Programme 2030. Ces efforts sont particulièrement importants pour identifier les personnes qui sont les plus négligées, étant donné que les données sont de plus en plus ventilées par revenu, sexe, âge, race, ethnicité, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres critères. Ces informations détaillées servent à élaborer des politiques efficaces.

L'évaluation des capacités statistiques des pays révèle des problèmes considérables

Depuis l'adoption du Programme 2030 en septembre 2015, les pays en développement ont entamé un processus pour intégrer les objectifs de développement durable dans leurs plans nationaux de développement et dans leurs cadres de suivi et d'évaluation. Les pays ont également développé des cadres d'indicateurs pour évaluer les progrès accomplis pour atteindre les objectifs. Dans de nombreux systèmes statistiques nationaux, les données requises pour les indicateurs des objectifs de développement durable sont ajoutées à des programmes de travail existants et à des stratégies nationales de développement des statistiques. Le but est d'organiser les producteurs de données, d'identifier les sources, d'attirer l'attention sur les lacunes dans les données et de mettre en route les activités nécessaires au renforcement des capacités.

La première étape de l'élaboration des plans ou stratégies pour les indicateurs des objectifs de développement durable consiste à évaluer les capacités statistiques d'un pays par le biais de consultations avec tous les membres du système statistique national. La Division de statistique

du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a effectué cette évaluation dans six pays, dans le cadre d'un projet pilote : trois en Afrique et trois en Asie. L'évaluation a montré qu'en moyenne les données pour seulement 40 des indicateurs mondiaux applicables aux objectifs de développement durable (20 %) sont actuellement disponibles; 47 indicateurs mondiaux (23 %) seraient facilement réalisables, c'est-à-dire que les sources des données sont, en principe, disponibles. En outre, les capacités existantes dépendent fortement d'une aide extérieure. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour effectuer le suivi d'indicateurs supplémentaires.

Les normes d'échange de données et de métadonnées statistiques relatives aux objectifs de développement durable amélioreront la transparence et l'efficacité

Travailler avec des données pour la pleine mise en œuvre et l'évaluation des objectifs de développement durable implique l'échange et le partage d'un large volume de données conservées dans différentes bases de données et maintenues par les divers producteurs de ces données. Une norme connue sous l'appellation Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) fournit un langage et un vocabulaire communs pour le partage et l'utilisation de données. Depuis octobre 2016, un groupe d'experts de pays et d'organismes internationaux responsables de l'élaboration des indicateurs a travaillé à développer une norme basée sur la norme SDMX pour l'échange des données des objectifs de développement durable.

Le premier projet de définition de la structure de données pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a été disponible début 2018. Les bureaux statistiques nationaux du Cambodge et de la République-Unie de Tanzanie l'utilisent actuellement à titre expérimental. Une fois finalisée, la norme SDXM devrait être adoptée par des pays et des organismes internationaux en vue d'améliorer l'échange, la diffusion et la transparence des données pour l'établissement de rapports, aux niveaux mondial et national, sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. La norme pour les données sera complétée par une norme pour les métadonnées.

Les plates-formes nationales d'établissement de rapports et de diffusion des données sont des instruments essentiels à la mise en œuvre et à l'évaluation des objectifs de développement durable

Les outils pour recueillir, présenter et diffuser les données des objectifs de développement durable sont essentiels pour assurer l'utilisation la plus large et efficace de ces données par les décideurs politiques. Les plates-formes nationales d'établissement de rapports et de diffusion des données relatives aux objectifs de développement durable sont indispensables pour les décideurs politiques et pour toutes les parties prenantes, afin de mesurer les progrès accomplis et élaborer les futures mesures. Elles ont aussi une fonction critique pour la collecte des données nationales, car elles rassemblent les données et métadonnées en provenance de tout le système statistique. Cela contribue à assurer la qualité des données et à améliorer la coordination au niveau du système statistique national.

Dans le passé, les initiatives visant à mettre en place des plates-formes nationales d'établissement de rapports et de diffusion des données en ligne ont donné des résultats mitigés pour les utilisateurs. Une conférence tenue début 2018 a rassemblé plus de 60 experts de bureaux statistiques nationaux et d'organisations internationales et régionales qui favorisent la création de plates-formes d'établissement de rapports et de diffusion des données dans les pays, ainsi que des donateurs et autres fournisseurs de solutions. La conférence s'est concentrée sur les

Mise en œuvre d'un cadre national de suivi au Bangladesh

Depuis 2016, le Gouvernement du Bangladesh a activement mis en œuvre le cadre national de suivi des objectifs de développement durable. Un poste de coordinateur principal a été créé au Bureau du Premier Ministre pour mener le processus et effectuer la coordination. Diverses administrations, dont la Division de l'économie générale de la Commission de planification et le Bureau statistique du Bangladesh, ont publié des rapports pour identifier et cartographier les lacunes dans les données et intégrer les indicateurs mondiaux des objectifs de développement durable dans le Septième plan quinquennal (2016-2020).

L'analyse de ces lacunes a établi que les données sur 70 indicateurs sont disponibles et que 108 peuvent être générées en modifiant des enquêtes et des recensements existants (pour la ventilation). Soixante-trois indicateurs supplémentaires exigeront de nouveaux recensements et enquêtes, afin de fournir des informations permettant d'évaluer les résultats obtenus pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable.

besoins des utilisateurs, a examiné les meilleures pratiques et a présenté des solutions et des méthodes envisageables pour les pays. La réunion a proposé des principes et des lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de plates-formes nationales d'établissement de rapports et de diffusion des données, afin de guider les pays pour créer des dispositifs nationaux.

Élaborer une plate-forme nationale d'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable qui soit gratuite, réutilisable et modifiable

En 2016, l'administration générale des services des États-Unis a collaboré avec le Bureau de la gestion et du budget pour élaborer et lancer une plate-forme nationale d'établissement de rapports en ligne sur les objectifs de développement durable. L'idée est d'adapter un produit existant avec la communauté des logiciels libres établie, proposant des solutions à l'échelon national, réutilisable gratuitement par tout pays ou organisation et entièrement modifiable. Le Bureau des statistiques nationales du Royaume-Uni a davantage développé l'outil et l'a adopté comme plate-forme nationale d'établissement de ses rapports sur les objectifs de développement durable. Les améliorations apportées comprennent la possibilité d'afficher des données ventilées pour les indicateurs, une fonctionnalité qui aide à identifier et à donner la priorité à ceux qui accusent le plus de retard. Les deux plates-formes en ligne sont toujours en cours de réalisation. La collaboration des États-Unis et du Royaume-Uni aide d'autres pays à adopter leurs plates-formes et à développer des fonctionnalités supplémentaires, telles qu'une visualisation améliorée des données. Pour plus d'informations, visiter <https://sdg.data.gov/> et <https://sustainabledevelopment-uk.github.io/>.

L'exploitation des données géospatiales permet de garantir que personne ne sera négligé

Dans les différentes catégories de ventilation nécessaires au Programme 2030, le lieu ou l'emplacement géographique est essentiel pour veiller que tout le monde soit pris en compte. L'emplacement géographique est primordial pour connaître le lieu d'une situation ou d'un événement, et pour permettre aux décideurs d'y apporter une réponse. Depuis 2011, les Nations Unies ont obtenu de grandes avancées dans le renforcement de l'écosystème mondial de données en mettant sur pied le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Cette communauté géospatiale, travaillant étroitement avec la communauté statistique, a effectué des recherches sur la manière dont les informations géospatiales peuvent être utilisées pour améliorer la production de nombreux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

L'intégration des informations géospatiales aux données et statistiques pour les objectifs de développement durable contribue également à permettre l'interopérabilité des données entre les écosystèmes de données et la mise en corrélation des ensembles de données dans les pays et d'un pays à l'autre. Les bureaux statistiques et les organismes d'information géospatiale nationaux collaborent actuellement pour mettre en place un système fédéré d'information sur les objectifs de développement durable. Ce centre rassemblera les informations nationales sur les objectifs de développement durable et les transmettra à un centre de données mondial.

Le Forum mondial des Nations Unies sur les données rassemble les communautés de statisticiens

Rassembler les différentes communautés de producteurs et d'utilisateurs de données et exploiter les possibilités offertes par la technologie et divers outils innovants sont des éléments essentiels pour satisfaire les demandes de données du Programme 2030. Le Forum mondial des

Donner accès aux données géospatiales et statistiques grâce à un centre de données sur les objectifs de développement durable

En novembre 2017, l'Irlande a lancé son centre national sur les objectifs de développement durable, une plate-forme en ligne qui fournit un accès à plus de 100 couches de données géostatistiques, des outils de visualisation de données et des applications Web relatives à des cibles spécifiques des objectifs de développement durable. Ce centre fait partie d'une collaboration plus large commencée en septembre 2016 entre le Bureau central de statistique d'Irlande et le Service cartographique d'Irlande. Il fournit un accès ouvert et transparent à des données géospatiales et statistiques intégrées nécessaires au programme du gouvernement sur la réforme du secteur public.

Cette collaboration est clairement un atout pour toutes les parties prenantes, permettant des synergies entre les autorités nationales responsables de la production et de la diffusion des données géospatiales et statistiques. En même temps, elle montre l'avantage de visualiser les données statistiques des objectifs de développement durable dans un contexte géospatial et à donner une nouvelle utilité aux systèmes et architectures existants, en associant des textes, des graphiques et des cartes pour obtenir un récit narratif des données. Cet outil contribue à galvaniser les actions pour la mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux local et national. Pour plus d'informations, visiter <http://irelandsdg.geohive.ie/>.

Nations Unies sur les données fournit un espace où les producteurs de données peuvent se retrouver en tant que communauté, établir un dialogue constructif avec les utilisateurs et les décideurs politiques et identifier les moyens de mobiliser les ressources nécessaires au développement des données. Le forum a été mis en place par la Commission de statistique des Nations Unies, un organisme intergouvernemental comprenant différentes autorités statistiques nationales du monde entier, afin de permettre à tous les producteurs de données, y compris ceux en dehors des systèmes statistiques traditionnels, de présenter des approches innovantes pour la collecte, le traitement et la communication des données.

Le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources pour les données sont au cœur des activités du Forum mondial des Nations Unies sur les données. Le renforcement des capacités s'inspire du Plan d'action mondial du Cap lancé lors du premier forum en 2017. Les résultats d'une enquête conjointe, menée par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, sont un rappel éloquent des besoins en capacité des pays en développement. Les pays signalent que leurs besoins les plus urgents sont l'amélioration de l'exploitation des données administratives, une meilleure ventilation par handicap, entre autres critères, et des statistiques relatives aux revenus, à la pauvreté et à l'environnement.

Le second Forum mondial des Nations Unies sur les données se tiendra en octobre 2018 aux Émirats arabes unis, à Dubaï. Il tirera parti du succès du premier Forum et traitera des domaines thématiques suivants :

- Nouvelles approches de renforcement des capacités pour améliorer les données
- Innovations et synergies dans les écosystèmes de données
- Ne négliger personne
- Interpréter le monde à l'aide des données
- Instaurer la confiance à l'égard des données et des statistiques
- Où en sommes-nous ?



OBJECTIFS PRIVILÉGIÉS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'accès à une eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental. L'accès à une eau douce de qualité et en quantité suffisante est aussi un prérequis pour réaliser de nombreuses dimensions du développement durable, comme la santé, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Les écosystèmes liés à l'eau sont essentiels à la vie et ont toujours fourni des sites naturels pour les établissements humains, en offrant des avantages tels que les transports, la purification naturelle, l'irrigation, la protection contre les inondations et les habitats pour la biodiversité. Cependant, la croissance démographique, l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation et la production industrielle commencent à surmener et à nuire à la capacité de la nature à remplir des fonctions primordiales et à fournir des services essentiels. Les problèmes pour satisfaire les futurs besoins en eau de manière durable sont impressionnants, mais ils peuvent être surmontés. La mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au niveau transfrontalier, et l'intégration de l'eau et de l'assainissement dans les politiques et les plans des autres secteurs sont essentiels.

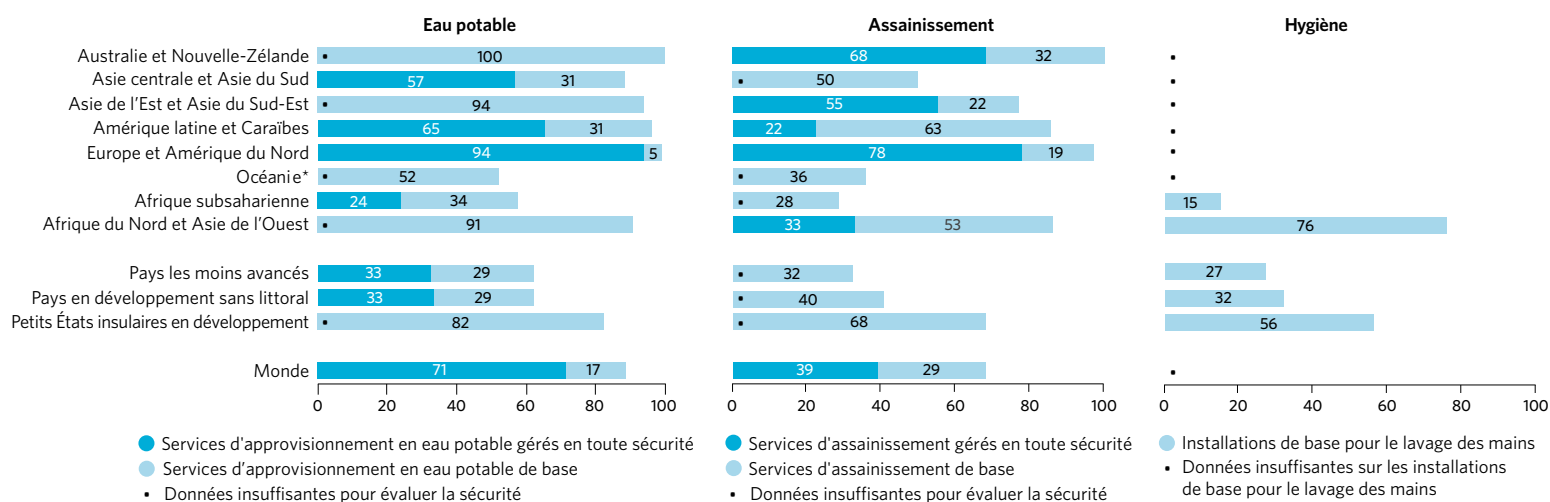


La majorité de la population mondiale ne bénéficie pas encore d'un service d'assainissement, et 3 personnes sur 10 n'ont pas accès à une eau potable

En 2015, 5,2 milliards de personnes, soit 71 % de la population mondiale, utilisaient un service d'approvisionnement en eau potable géré en toute sécurité, c'est-à-dire une source d'eau améliorée à domicile, disponible à volonté et non contaminée. Par ailleurs, 1,3 milliard de personnes supplémentaires, soit 17 % de la population mondiale, avaient accès à un service d'approvisionnement en eau potable de base, c'est-à-dire une source d'eau améliorée située à moins de 30 minutes du domicile. Cela signifie que 844 millions de personnes ne bénéficiaient même pas d'un service de base.

En 2015, d'après les estimations provenant de 84 pays, 39 % de la population mondiale utilisaient un service d'assainissement géré en toute sécurité, défini comme une installation d'assainissement de base qui élimine en toute sécurité les déchets humains. Dans le monde, 29 % de personnes supplémentaires utilisaient un service d'assainissement de base, soit une installation d'assainissement améliorée non partagée. Cette année-là, 2,3 milliards de personnes n'avaient même pas accès à un service d'assainissement de base et 892 millions de personnes continuaient de pratiquer la défécation à l'air libre. Seulement 27 % de la population des pays les moins avancés bénéficiaient d'une installation de base pour se laver les mains.

Proportion de la population utilisant des services de base d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène gérés en toute sécurité, 2015 (pourcentage)



Note : Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tout au long de la publication.

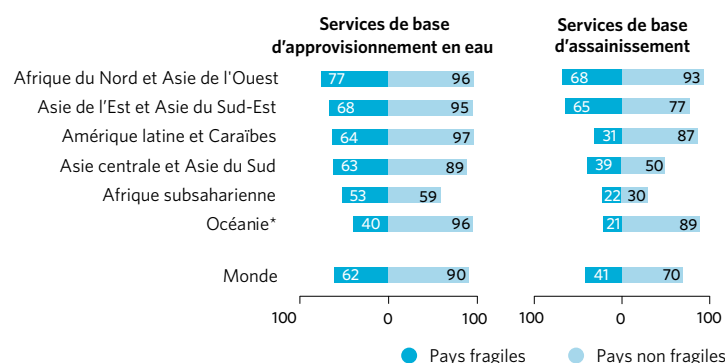
Les conflits, la violence et l'instabilité entravent les progrès en matière d'eau et d'assainissement

Les conflits, la violence et l'instabilité peuvent limiter les progrès vers un accès universel aux services de base d'approvisionnement en eau et d'assainissement. En 2015, d'après la classification harmonisée des pays fragiles établie par la Banque mondiale, il y avait, dans le monde, 484 millions de personnes vivant dans des conditions précaires. Parmi celles-ci, 284 millions n'avaient pas accès à des services de base d'assainissement et 183 millions ne bénéficiaient pas de services de base d'approvisionnement en eau potable. Au niveau mondial, les personnes vivant dans les pays fragiles sont deux fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services de base d'assainissement et quatre fois plus susceptibles de ne pas avoir des services de base d'approvisionnement en eau potable que les populations se trouvant dans des situations non précaires, avec d'importantes différences observées dans toutes les régions.

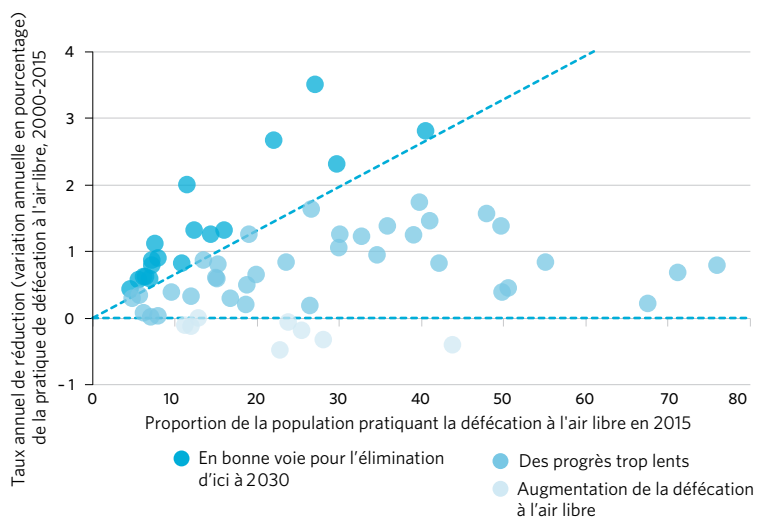
Dans plus de 40 pays, des progrès plus rapides sont nécessaires pour éliminer la défécation à l'air libre d'ici à 2030

Entre 2000 et 2015, la proportion de la population mondiale pratiquant la défécation à l'air libre a diminué de 20 % à 12 %. Cependant, des progrès plus rapides seront nécessaires pour mettre fin à cette pratique d'ici à 2030. Parmi les 62 pays où au moins 5 % de la population pratiquaient la défécation à l'air libre en 2015, 18 pays sont actuellement en bonne voie pour atteindre la cible 2030. Dans 36 autres pays, le rythme actuel de progression est trop lent pour pouvoir atteindre la cible. Pour les huit pays restants, les taux de défécation à l'air libre ont en fait augmenté depuis 2000.

Proportion de la population utilisant des services de base d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les pays fragiles et non fragiles, 2015 (pourcentage)



Proportion de la population pratiquant la défécation à l'air libre en 2015 et taux annuel de réduction de cette pratique, 2000-2015 (pourcentage)

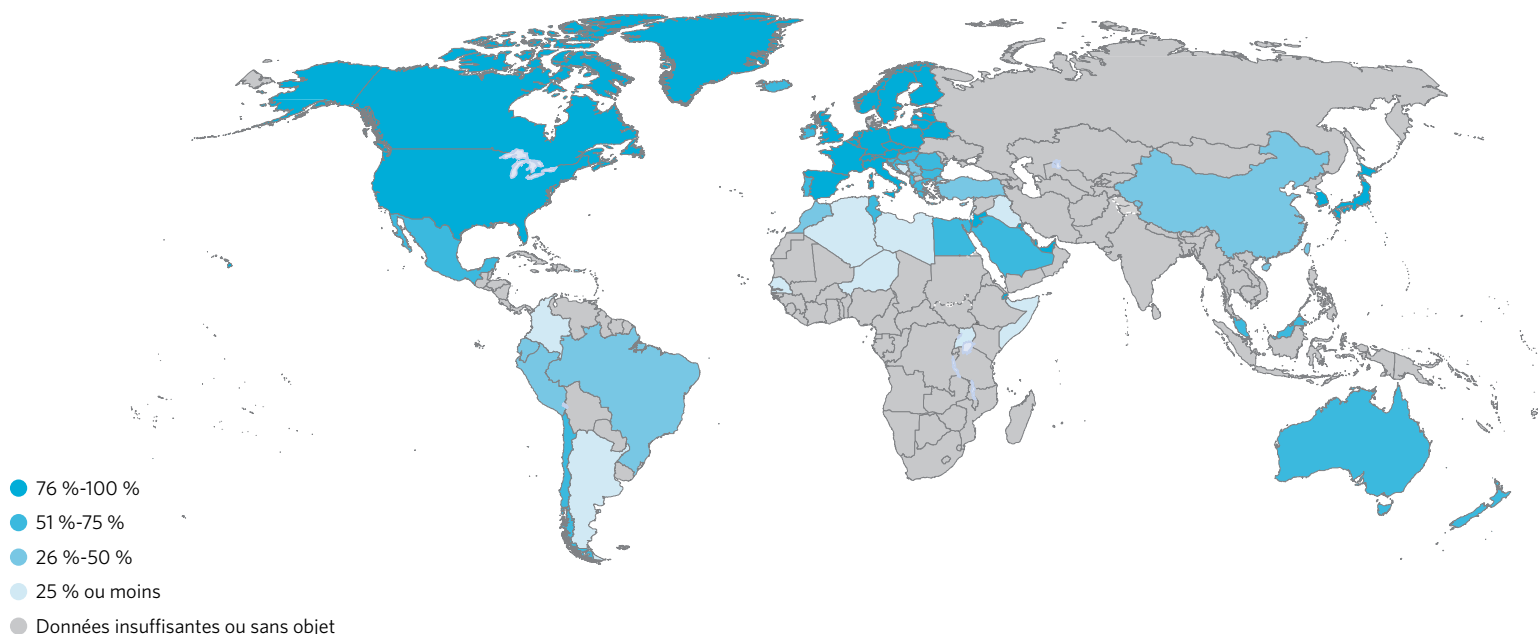


Les eaux usées ménagères non traitées mettent en danger la santé publique et l'environnement

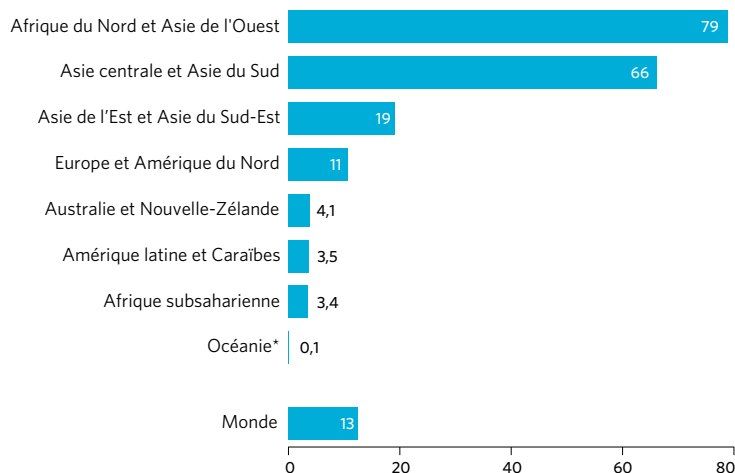
Les eaux usées ménagères non traitées dégradent la qualité générale de l'eau et sont un danger pour la santé publique. Ces eaux peuvent contaminer les sources d'eau potable et limiter les possibilités d'une réutilisation productive et sans danger de l'eau. Les estimations préliminaires basées sur les données de ménages de 79 pays principalement à revenu élevé et à revenu intermédiaire (tranche supérieure), à

l'exclusion d'une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, montrent que, dans 22 pays, moins de 50 % des eaux usées ménagères seraient traitées en toute sécurité : 59 % des eaux usées seraient traitées en toute sécurité, 76 % le seraient pour les ménages raccordés à un égout, tandis que 18 % seraient traitées grâce à une installation sur place, telle qu'une fosse septique.

Proportion des eaux usées traitées en toute sécurité, 2015 (pourcentage)



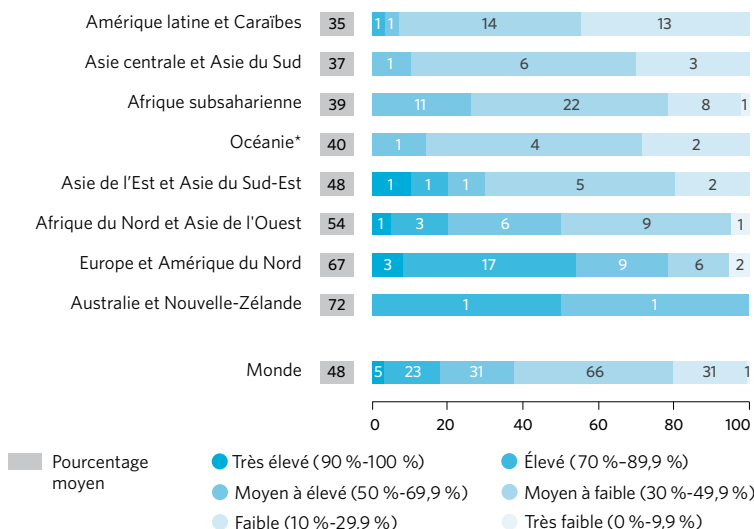
Niveau de stress hydrique : Prélèvement d'eau douce en proportion des ressources disponibles en eau douce, 2014 (pourcentage)



Le risque de pénurie d'eau est très élevé en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, qui est la région la plus durement touchée par le stress hydrique

Dans 22 pays, principalement en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et en Asie centrale et Asie du Sud, le stress hydrique, défini comme le ratio d'eau douce prélevée sur l'ensemble des ressources renouvelables en eau douce, est supérieur à 70 %. Cela signifie que le risque de pénurie d'eau dans le futur est très élevé. Dans 15 de ces pays, les prélèvements dépassent 100 % des ressources renouvelables en eau douce. De tels problèmes peuvent être généralement résolus en exploitant des ressources d'eau non conventionnelles, telles que les eaux usées réutilisées, les eaux désalinisées et les eaux de drainage utilisées directement en agriculture. Les efforts dans les pays les plus affectés par le stress hydrique doivent se concentrer sur l'augmentation de la productivité et de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, grâce à ces méthodes ou à d'autres méthodes.

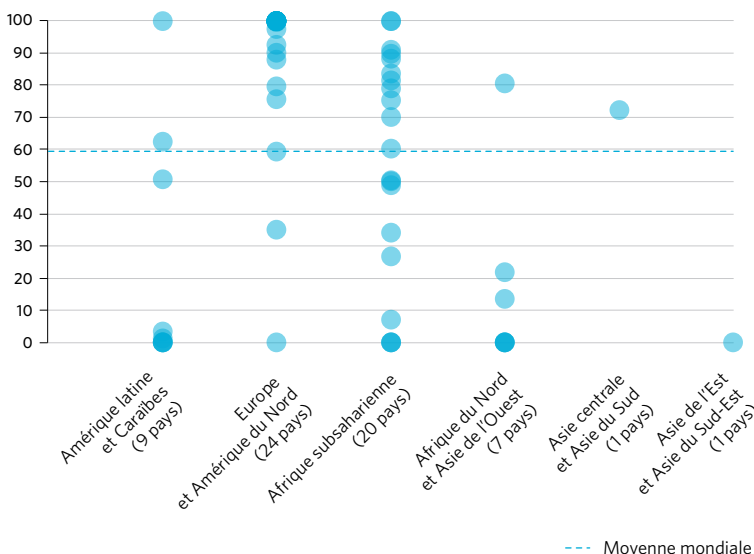
Pourcentage moyen de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau et nombre de pays dans chaque catégorie de sa mise en œuvre, 2017



La plupart des pays doivent redoubler d'efforts pour mieux gérer leurs ressources en eau

La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau favorise une utilisation de l'eau qui concilie les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable. En 2017, 157 pays ont déclaré un taux moyen de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau de 48 %, avec des scores allant de 10 % à 100 %. Dans chaque région, en dépit de différences régionales, on trouve des exemples de pays avec un taux de mise en œuvre relativement élevé, montrant ainsi que le niveau de développement ne constitue pas nécessairement un obstacle à son application. La comparaison entre des enquêtes menées en 2007 et 2011 sur la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau montre que des progrès modestes ont été réalisés en direction de la cible. Cependant, d'après des expériences sur le terrain, les taux élevés de mise en œuvre mettent en général au moins une décennie pour être atteints. Actuellement, la plupart des pays doivent accélérer leurs progrès pour se rapprocher de la cible d'ici à 2030, en particulier en ce qui concerne le financement de la gestion des ressources en eau.

Proportion de bassins transfrontaliers dotés d'un dispositif de coopération opérationnel, 2017 (pourcentage)



Note : Pas de données disponibles pour l'Océanie*.

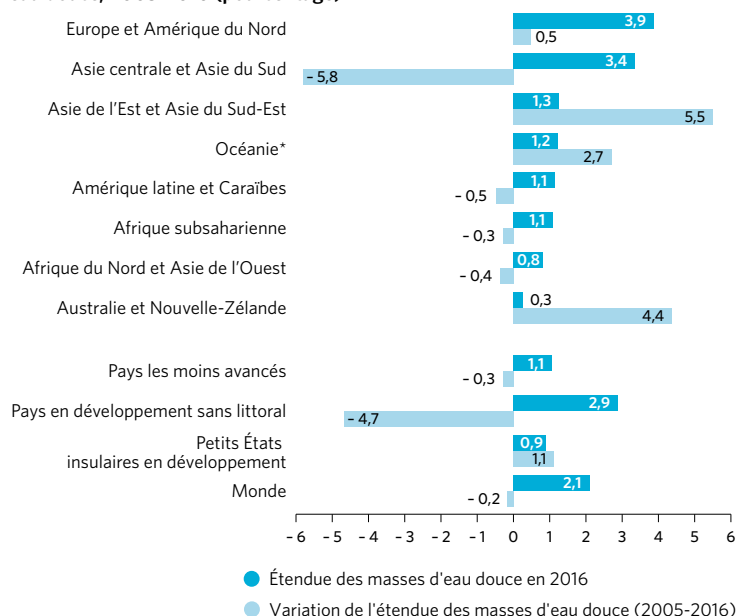
Les progrès en matière de coopération entre les pays partageant des fleuves, des lacs et des aquifères doivent être plus rapides

Un total de 286 bassins fluviaux et de bassins lacustres transfrontières et 592 aquifères transfrontaliers sont partagés par 153 pays. Cette dépendance à des eaux transfrontalières crée des interdépendances entre les pays pour des questions politiques, environnementales, économiques et sécuritaires et rend indispensable la coopération. En 2017, d'après les données de 62 pays sur les 153 partageant des eaux transfrontalières, le pourcentage moyen de bassins transfrontaliers couverts par un accord de coopération opérationnel était de 59 %. Un niveau de collaboration élevé existe à travers l'Europe et l'Amérique du Nord et pour de nombreux bassins fluviaux et lacustres majeurs en Afrique subsaharienne. Au niveau mondial, les types d'accords de coopération varient grandement en termes de champ d'application, de fonction et de forme. La plupart des conventions couvrent des fleuves et des lacs, mais sont rarement consacrées aux aquifères. Il est encourageant de constater que des mesures sont en train d'être prises pour réexaminer les conventions obsolètes, renforcer les formes existantes de coopération et négocier de nouveaux accords de coopération. Cependant, un effort important est nécessaire afin de garantir que les bassins d'eau transfrontaliers du monde entier soient couverts par des conventions opérationnelles, selon que de besoin.

Le manque d'eau de surface dans les pays les plus pauvres augmente leur vulnérabilité aux changements climatiques et à la pénurie d'eau

Les écosystèmes liés à l'eau abritent des espèces variées de plantes et d'animaux et procurent de nombreux biens et services durables, dont la nourriture et l'eau potable, l'énergie, l'agriculture et les loisirs. Entre 2001 et 2015, les données des tendances régionales montrent que l'étendue des eaux de surface a augmenté dans certaines régions. Cependant, il est probable que cela soit dû principalement à la construction de nouveaux réservoirs, à l'irrigation par submersion ou à des événements climatiques extrêmes exacerbés par les changements climatiques. Au niveau mondial, un peu plus de 2 % des terres sont couvertes par des masses d'eau douce, réparties inégalement entre les pays. En Europe et Amérique du Nord presque 4 % des terres sont couvertes par des masses d'eau douce, alors que la couverture dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se situe seulement à environ 1 %. Bien que les pays en développement sans littoral aient une proportion plus élevée de masses d'eau, celle-ci a diminué au cours de la dernière décennie.

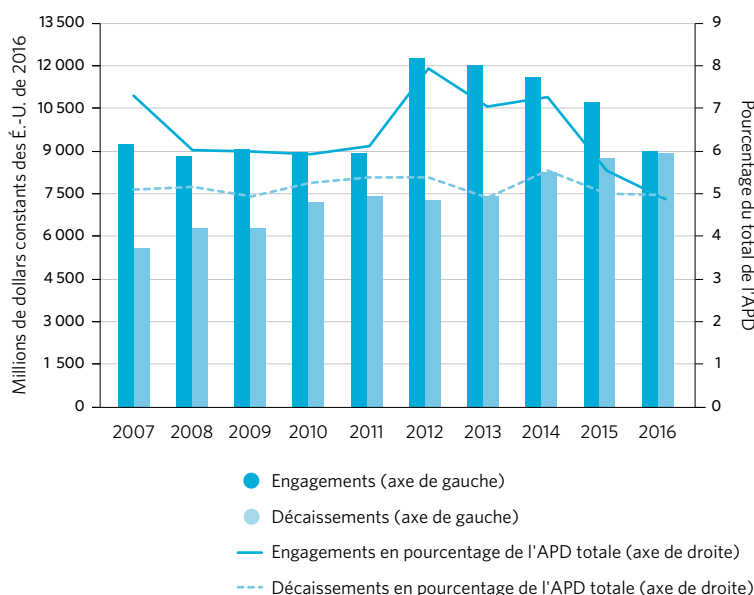
Proportion de zones terrestres couvertes par des masses d'eau douce, 2016 et variation de la proportion de zones terrestres couvertes par des masses d'eau douce, 2005-2016 (pourcentage)



De 2012 à 2016, les engagements de financement dans le secteur de l'eau ont chuté de plus de 25 %

Garantir l'eau et l'assainissement pour tous nécessitera des ressources financières et une capacité technique pour promouvoir et maintenir les investissements requis en immobilisation de capitaux. Alors que l'aide publique au développement (APD) totale affectée et décaissée pour tous les secteurs a régulièrement augmenté entre 2012 et 2016, la part des engagements de l'APD pour les activités liées à l'eau a diminué. Ces activités incluent la fourniture d'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, les ressources en eau pour l'agriculture, la protection contre les inondations et l'énergie hydroélectrique. Entre 2012 et 2016, les engagements consacrés au secteur de l'eau ont diminué, après avoir culminé à 12 milliards de dollars, pour atteindre 9 milliards de dollars. Les engagements diminuent et les décaissements peuvent eux aussi être réduits dans le futur. En outre, toute réduction de l'aide extérieure entravera vraisemblablement la progression vers la réalisation de l'objectif 6; une enquête réalisée en 2017 a montré que plus de 80 % des pays ont déclaré ne pas disposer de fonds suffisants pour atteindre les cibles nationales relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

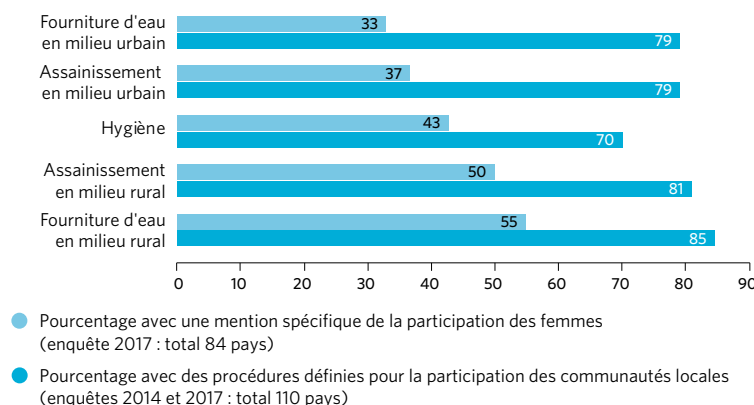
Engagements et décaissements de l'APD consacrés au secteur de l'eau, 2007-2016 (millions de dollars des É.-U. et pourcentage de l'APD totale)



Plus de la moitié des pays disposent de politiques ou de procédures favorisant la participation des femmes à la gestion de l'eau en zones rurales

Les politiques et procédures garantissant la participation des autorités locales à la gestion de l'eau et de l'assainissement peuvent aider les communautés à être informées, consultées et représentées en ce qui concerne la fourniture de ces services vitaux. Les données de 110 pays, provenant de deux enquêtes menées en 2014 et 2017, montrent que 85 % des pays ont déclaré avoir des politiques ou des procédures en place pour la participation des communautés locales à la gestion de l'approvisionnement en eau des zones rurales, 81 % pour la participation à l'assainissement en milieu rural et 79 % pour la participation à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en milieu urbain. Par souci d'équité, la participation des femmes est de plus en plus importante. Parmi les 84 pays participant à l'enquête de 2017, le nombre de pays ayant des politiques mentionnant de manière spécifique la participation des femmes est plus élevé dans les communautés rurales que dans les zones urbaines.

Proportion de pays ayant en place des procédures définies dans les lois ou les politiques pour la participation des utilisateurs de services/des communautés, et proportion de pays ayant en place des politiques mentionnant de manière spécifique la participation des femmes, 2014 et 2017 (pourcentage)





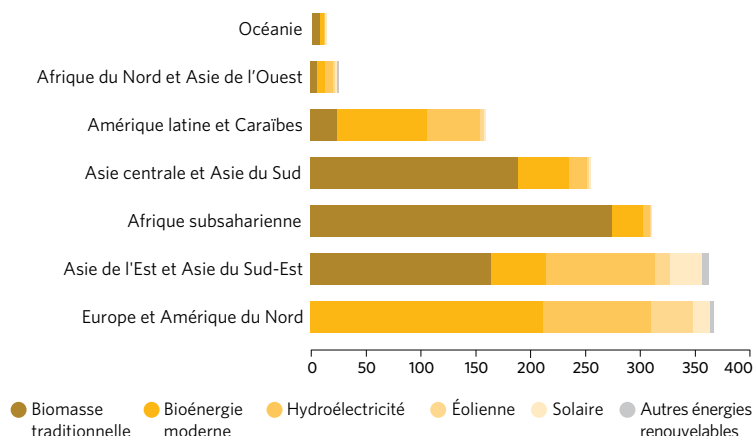
OBJECTIFS PRIVILÉGIÉS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Les récentes avancées dans le domaine de l'énergie durable sont des signes encourageants pour garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et d'un coût abordable. Dans de nombreux pays, l'accès à l'électricité augmente plus rapidement que la croissance démographique. De plus, l'efficacité énergétique continue de s'améliorer, ce qui compense les émissions de dioxyde de carbone, réduit la demande en énergie et rend son coût plus abordable. Bien que l'énergie renouvelable évolue rapidement dans le secteur de l'électricité, il est également nécessaire d'accélérer les progrès dans le domaine des transports, du chauffage et de la réfrigération. En dépit de quelques avancées, 41 % de la population mondiale n'ont pas encore accès à des combustibles et à des technologies propres pour cuisiner. Dans l'ensemble, les progrès concernant l'objectif 7 restent trop lents pour que les cibles énergétiques mondiales soient atteintes en 2030.



Quantité de sources d'énergie renouvelable individuelle dans la consommation finale d'énergie, 2015 (millions de tonnes d'équivalent pétrole)



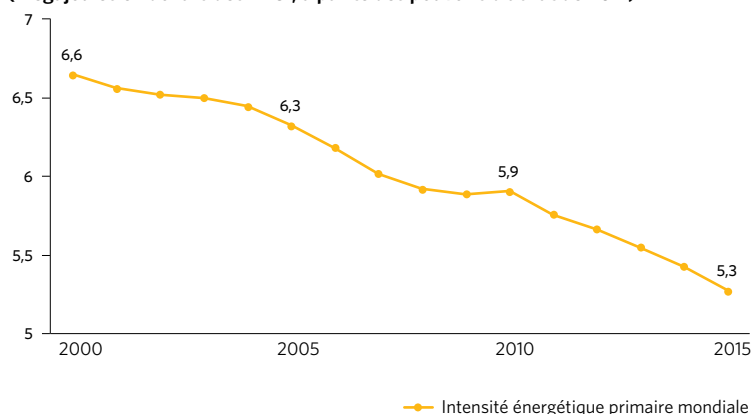
Note : L'Océanie inclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

La biomasse traditionnelle désigne l'utilisation domestique du bois de chauffage et du charbon de bois dans les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La bioénergie moderne inclut toutes les autres utilisations de la biomasse. Les autres énergies renouvelables incluent l'énergie géothermique et l'énergie marine.

Il est nécessaire d'adopter plus rapidement des formes modernes d'énergie renouvelable afin d'atteindre cette cible ambitieuse des objectifs du développement durable

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie a augmenté de façon modeste, passant de 17,3 % en 2014 à 17,5 % en 2015; sur cette part seulement 55 % provenaient de services énergétiques modernes renouvelables. Le restant représentait les utilisations traditionnelles de la biomasse, telles que le bois de chauffage et le charbon de bois, dont une proportion importante est utilisée par les 3 milliards de personnes se servant encore de cuisinières polluantes. En valeur absolue, entre 2000 et 2015, la consommation d'énergie renouvelable a augmenté de 18 %. En 2015, l'électricité représentait la moitié de l'augmentation (principalement en provenance des énergies éolienne et solaire), l'autre moitié provenait surtout de la bioénergie pour le chauffage et le transport. D'après la tendance actuelle, il est prévu que la part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie atteindra seulement 21 % d'ici à 2030, un nombre en deçà de l'augmentation conséquente fixée par la cible des objectifs du développement durable.

Intensité énergétique primaire mondiale, 2000-2015 (mégajoules en dollars des É.-U., à parité des pouvoirs d'achat de 2011)



La diminution rapide de l'intensité énergétique des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire surpasse celle des pays plus riches

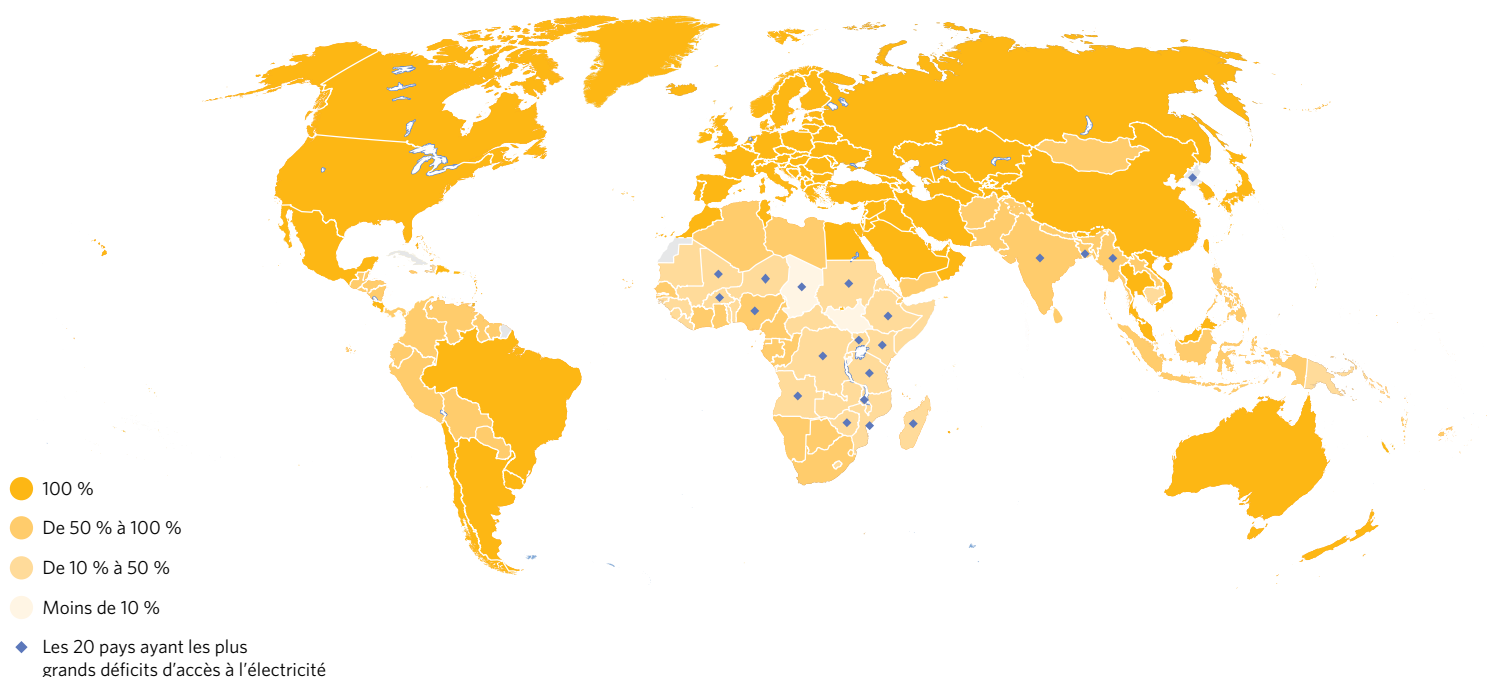
L'intensité énergétique mondiale (le ratio de l'énergie utilisée par unité de produit intérieur brut) a baissé de 2,8 % en 2015, plus rapidement que toute autre année depuis 1990 et à un rythme d'amélioration qui est le double de celui entre 1990 et 2010. Les pays à revenu élevé ont connu des diminutions constantes, mais à un rythme plus lent que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les économies émergentes en Asie et Pacifique et en Afrique ont maintenant dépassé le taux mondial d'amélioration de l'intensité énergétique, mais leurs niveaux d'intensité sont supérieurs à la moyenne mondiale. Dans les secteurs d'utilisation finale, l'industrie a fait des progrès importants, réduisant l'intensité de 4,2 % en 2015. Pour atteindre la cible des objectifs de développement durable, l'intensité énergétique mondiale doit s'améliorer au rythme annuel de 2,7 % sur la période 2016-2030; cela nécessite des progrès réguliers et l'adoption systématique de politiques sur l'efficacité énergétique dans les pays qui ont pris du retard.

Bien que des progrès aient été réalisés, de vastes zones d'Afrique et d'Asie sont toujours sans électricité

De 2000 à 2016, la proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté de presque 10 %, atteignant 87 %. C'était la première fois depuis 1990 que le nombre de personnes vivant sans électricité descendait sous le seuil symbolique du milliard. Des augmentations substantielles des taux d'accès ont été obtenues dans les zones rurales, en raison notamment d'une croissance démographique plus lente, mais aussi grâce à la multiplication de l'électricité solaire hors réseau. Néanmoins, les taux d'accès à l'électricité dans les zones rurales (76 %) sont bien plus faibles que dans les zones urbaines (97 %), et les habitants des zones rurales représentent 87 % du déficit d'accès à l'électricité au niveau mondial.

Les plus grands déficits d'accès à l'électricité se trouvent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Cependant, ces deux régions ont réalisé des progrès conséquents. De 2000 à 2016, le taux d'accès à l'électricité a augmenté de 60 % à 86 % en Asie du Sud et de 26 % à 43 % en Afrique subsaharienne. Malgré ces progrès encourageants, les perspectives d'électrification indiquent que le monde n'est pas encore sur le point de réaliser un accès universel d'ici à 2030. Près de 40 pays ont atteint leur objectif depuis 2010, alors que 98 pays devront intensifier leurs efforts pour y parvenir.

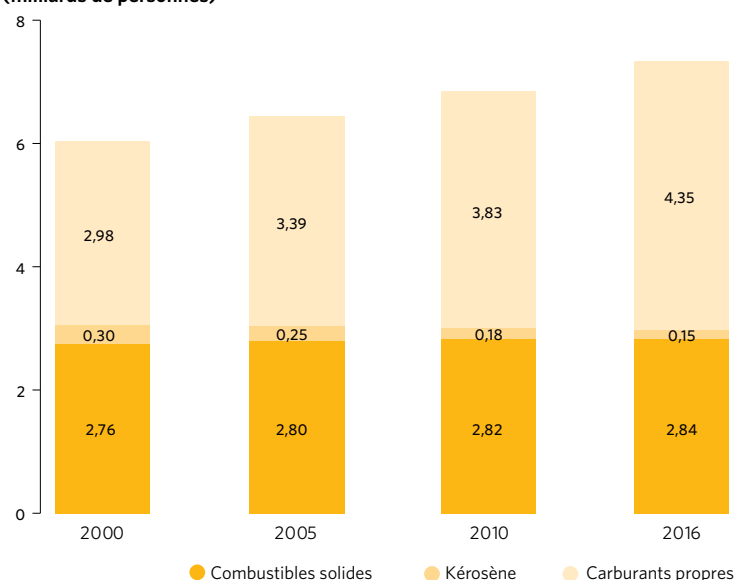
Proportion de la population ayant accès à l'électricité, 2016 (pourcentage)



Une proportion ahurissante de la population mondiale, soit 41 %, n'a toujours pas accès à des combustibles et à des technologies propres pour cuisiner

Entre 2000 et 2016, 1,4 milliard de personnes supplémentaires ont eu accès à des combustibles et à des technologies non polluantes pour cuisiner. Néanmoins, ces progrès ont été généralement contrebalancés par la croissance démographique au cours de cette période. En 2016, 59 % de la population avaient accès à des combustibles et à des technologies propres, une augmentation de seulement 10 % depuis 2000. Le manque de combustibles non polluants pour cuisiner a des conséquences préjudiciables pour la santé et le bien-être de quelque 3 milliards de personnes. Cela est particulièrement vrai pour les femmes et les enfants, qui sont en général les principaux acheteurs et utilisateurs de combustibles ménagers. L'Afrique subsaharienne, l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande non comprises) et de nombreuses parties d'Asie ont la plus grande proportion de personnes utilisant des combustibles polluants pour cuisiner. En 2016, près de 2,8 milliards de personnes utilisaient encore des combustibles solides pour alimenter des cuisinières inefficaces, entraînant des niveaux élevés de pollution de l'air intérieur. En 2030, si les tendances actuelles se poursuivent, 2,3 milliards de personnes continueront d'utiliser des méthodes de cuisson traditionnelles. Pour inverser cette tendance, il faudrait assurer une transition vers des combustibles et des technologies non polluantes, comme le gaz et l'électricité, et améliorer l'efficacité des cuisinières. Il est primordial, pour accélérer le taux d'accès à des modes de cuisson propres, de régler les problèmes de coût, de manque de sensibilisation des consommateurs sur les avantages d'une cuisson non polluante et d'offrir un financement minimal aux producteurs de moyens de cuisson non polluants.

Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres, du kérosène et des combustibles solides, 2000, 2005, 2010 et 2016 (milliards de personnes)



Note : Les combustibles solides incluent le bois, le charbon, le charbon de bois, les excréments d'animaux et les résidus de récoltes.

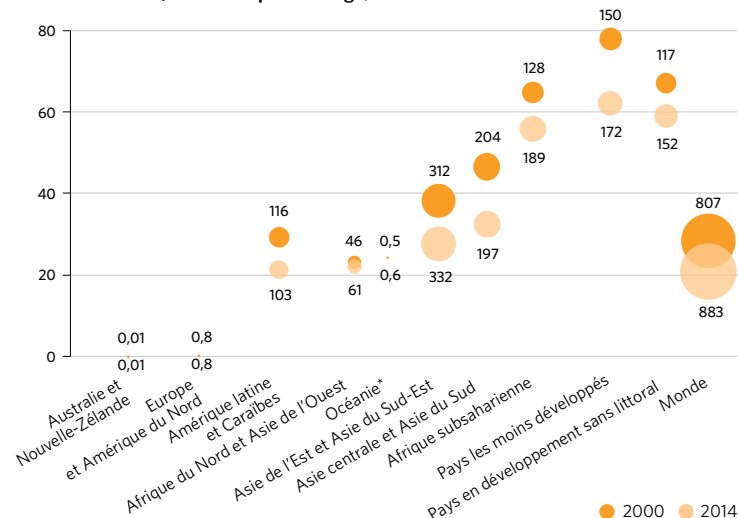
OBJECTIFS PRIVILÉGIÉS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Alors que le monde s'urbanise de plus en plus, de nombreux pays sont confrontés à un nombre croissant de personnes vivant dans des taudis, à une détérioration de la qualité de l'air, ainsi qu'à des infrastructures et à des services de base urbains inadéquats. Le phénomène de l'étalement urbain se poursuit et s'accroît à un rythme 1,5 fois supérieur à celui de la croissance démographique, mettant en évidence la nécessité d'une meilleure planification urbaine et de systèmes de transport plus efficaces. Afin de surmonter ces nombreuses difficultés, 152 pays ont mis en œuvre des politiques urbaines nationales qui favorisent l'urbanisation durable. Bien que des progrès aient été accomplis, il faut redoubler d'efforts afin que tous les citoyens aient accès à des logements sûrs et adaptés, à un air pur et aux services de base et vivent dans des communautés résilientes et durables.



Nombre et proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, 2000 et 2014 (millions et pourcentage)

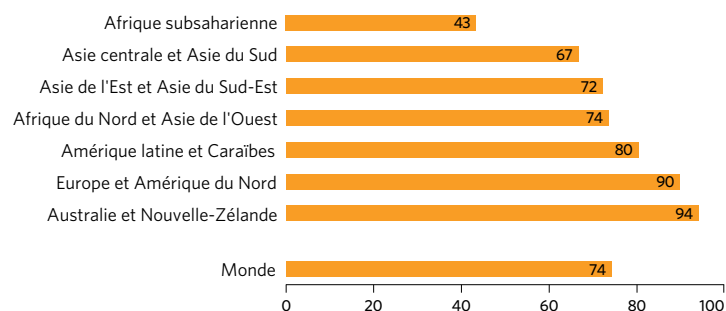


Note : La taille des bulles représente le nombre de personnes (en millions) vivant dans des taudis; leur position sur l'axe vertical représente la proportion de la population vivant dans des taudis. Cette année, pour la première fois, les données incluent les pays développés et en développement; en conséquence, les valeurs peuvent être légèrement différentes que celles des rapports précédents.

La croissance de la population urbaine progresse plus vite que les améliorations des conditions de vie dans les taudis

Au cours des quinze dernières années, les pays ont régulièrement amélioré l'environnement des bidonvilles, réussissant à sortir des millions de personnes de conditions de vie déplorables et leur fournissant des logements adéquats. En conséquence, entre 2000 et 2014, la proportion de la population urbaine mondiale vivant dans des taudis a diminué de 20 %, passant de 28,4 % à 22,8 %. Cependant, le taux de construction de logements neufs demeure bien en deçà du taux de croissance de la population urbaine, et le nombre de personnes vivant dans des taudis a en fait augmenté de 807 millions à 883 millions durant la même période. La majorité des personnes vivant dans des taudis se trouve dans trois régions : Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (332 millions), Asie centrale et Asie du Sud (197 millions) et Afrique subsaharienne (189 millions).

Proportion des déchets solides municipaux qui est collectée, 2001-2005 (données provenant de 214 villes/municipalités de 103 pays) [pourcentage]



Note : L'Océanie* ne possède des données que pour une seule ville et n'apparaît donc pas dans le graphique. Les moyennes mondiales et régionales sont calculées en se basant sur les données disponibles pour les villes et peuvent changer dans les futurs rapports à mesure que des données plus complètes pour les villes deviennent disponibles.

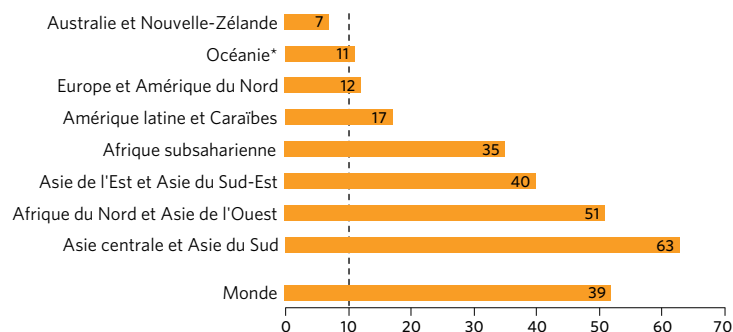
La gestion des déchets solides demeure un problème environnemental majeur dans les villes de plusieurs régions

La collecte, l'enlèvement, le traitement et l'élimination sûrs des déchets solides sont quelques-uns des services primordiaux en milieu urbain. Plus les populations urbaines se développent, plus les niveaux de revenu augmentent et plus les économies sont orientées vers les consommateurs, suscitant un accroissement du volume de déchets solides. Des données provenant de 214 villes ou municipalités de 103 pays montrent que près des trois quarts des déchets solides sont collectés. En Afrique subsaharienne, où moins de la moitié de tous les déchets municipaux sont ramassés, cela entraîne des effets néfastes sur la santé des habitants. En outre, même quand les déchets sont ramassés, ils ne sont pas forcément traités et éliminés de manière durable et respectueuse de l'environnement. Leur gestion demeure un problème majeur pour les zones urbaines de plusieurs régions.

Dans le monde, l'air insalubre respiré par 90 % des citoyens provoque des millions de décès

La pollution de l'air menace la santé de la plupart des citoyens. En 2016, dans toutes les régions, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les niveaux moyens annuels de particules fines (PM_{2,5}) ont dépassé la norme de qualité de l'air fixée à 10 microgrammes ou moins par mètre cube par l'Organisation mondiale de la Santé. Dans les régions d'Asie centrale et Asie du Sud, d'Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, le niveau moyen était plus de cinq fois supérieur à celui de la norme. Cela signifie que 9 citoyens sur 10 respirent un air pollué, et plus de la moitié de ces personnes sont exposées à des niveaux de pollution au moins 2,5 fois supérieurs au seuil de sécurité de la concentration de particules. En 2016, environ 4,2 millions de personnes sont décédées suite à des niveaux élevés de pollution de l'air ambiant. La pollution de l'air ignore les frontières, et des actions gouvernementales durables et coordonnées à tous les niveaux sont nécessaires pour améliorer sa qualité.

Exposition annuelle à des particules fines (PM_{2,5}) dans les zones urbaines, pondérée par le nombre d'habitants (microgrammes par mètre cube)

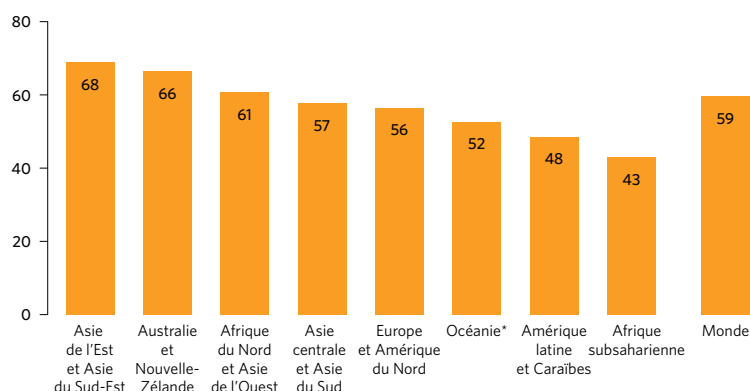


Note : La ligne verticale représente ce qui est conforme aux valeurs annuelles des lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé sur la qualité de l'air pour les particules (PM_{2,5}) de 10 microgrammes ou moins par mètre cube.

Dans le monde, plus de la moitié des zones construites dans les villes sont des espaces publics ouverts

Les espaces publics ouverts dans les villes à travers le monde — parcs, boulevards, jardins, aires de jeux, rues — jouent un rôle essentiel dans la vie sociale et économique, en offrant un endroit où les gens peuvent se rencontrer. Ces espaces ont l'avantage d'être généralement moins pollués et ont plus d'espaces piétonniers, ce qui contribue à la santé physique et mentale. Les spécialistes de l'aménagement du territoire recommandent que 15 à 20 % de l'espace urbain soient réservés aux espaces publics (rues exclues) et qu'entre 30 et 35 % soient destinés aux rues. Les données provenant de 231 villes montrent que 59 % de leurs surfaces bâties sont des espaces ouverts urbanisés, dont près de la moitié sont occupés par des rues. L'Amérique latine et Caraïbes et l'Afrique subsaharienne sont les seules régions où cette proportion est inférieure à 50 % pour les villes incluses dans l'échantillon.

Proportion des zones construites qui sont des espaces ouverts urbanisés, 2014 (données provenant de 231 villes) [pourcentage]

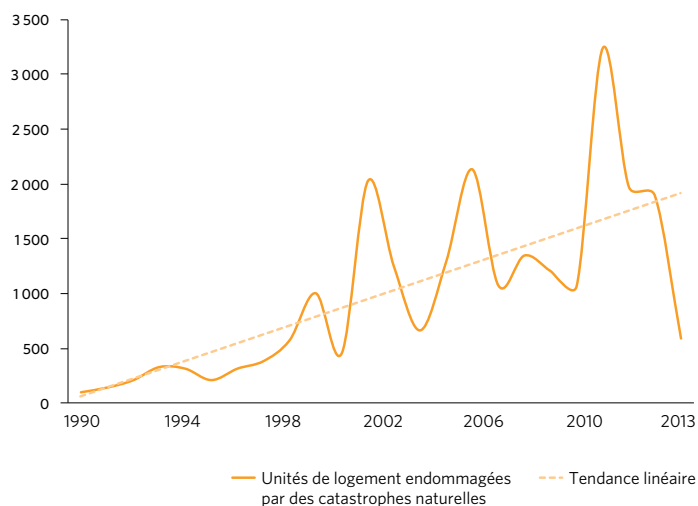


Note : Les moyennes mondiales et régionales sont calculées en se basant sur les données disponibles pour les villes et peuvent changer dans les futurs rapports à mesure que des données plus complètes seront disponibles.

Des mesures de réduction des risques de catastrophe sont nécessaires dans les plus brefs délais pour renforcer la résilience des villes dans le monde

D'un point de vue statistique, le nombre de logements ayant subi des dégâts dus à des catastrophes naturelles a augmenté significativement depuis 1990, même en tenant compte des variations importantes observées d'une année sur l'autre. Simultanément, durant la même période, le nombre de décès dus aux catastrophes de petite et moyenne envergure est aussi en hausse. Les ménages à faible revenu et les petites entreprises sont affectés plus fréquemment que les ménages à revenu intermédiaire et élevé. Cela résulte d'une forte vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, de situations de précarité et d'une moindre capacité d'adaptation. Pour sauver des vies, prévenir et réduire les pertes, et renforcer la résilience des villes, il est essentiel de promouvoir des investissements publics et privés qui prennent en considération la réduction des risques de catastrophe. De nombreux pays ont mis en œuvre des mesures pour réduire ces risques dans les zones urbaines vulnérables, notamment des investissements dans les infrastructures de drainage pour les zones inondables, des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme prenant en compte les risques, des normes de construction appropriées ainsi que d'autres réglementations.

Nombre total d'unités de logement endommagées annuellement par des catastrophes naturelles, 1990-2013 (données provenant de 90 pays) [milliers]



— Unités de logement endommagées par des catastrophes naturelles — Tendence linéaire

OBJECTIFS PRIVILÉGIÉS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

La manière dont les sociétés utilisent et gèrent leurs ressources naturelles a un impact fondamental sur leur qualité de vie. L'un des principaux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de rendre la croissance économique moins dépendante de la quantité de ressources utilisées et d'en réduire les effets sur l'environnement, notamment en favorisant l'utilisation efficace des ressources, tout en améliorant le bien-être des populations. Cela peut être réalisé en adoptant des modes de consommation et de production plus durables. Un tel changement nécessite des politiques nationales qui favorisent des environnements, des infrastructures sociales et physiques et des marchés propices, ainsi qu'une transformation des pratiques commerciales dans les chaînes de valeur mondiales.



L'empreinte matérielle des pays en développement a augmenté, mais elle reste très inférieure à celle des pays développés

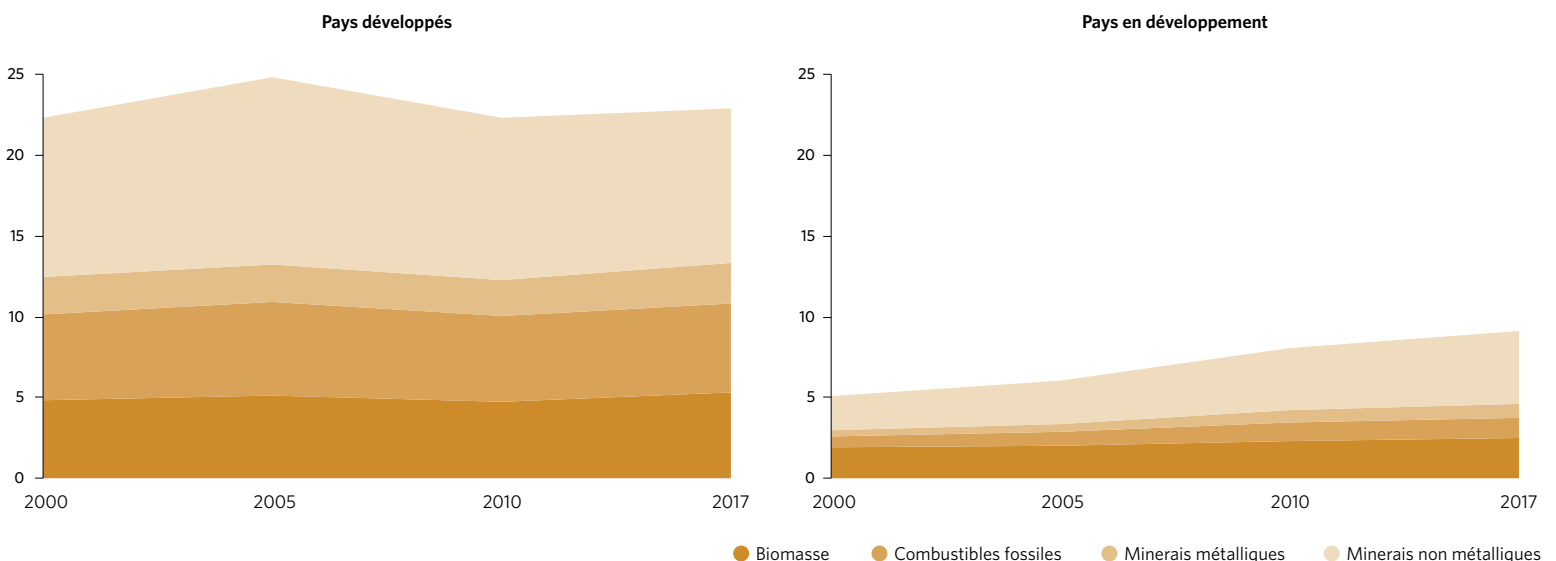
L'empreinte matérielle désigne la quantité de matières premières extraites dans le monde, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, pour satisfaire la demande nationale de consommation finale dans un pays. Les individus dépendent de ces matières pour satisfaire leurs besoins élémentaires : nourriture, habillement, eau, habitat, infrastructures et bien d'autres aspects de la vie. Dans la majeure partie des pays en développement, une augmentation de l'empreinte matérielle est nécessaire pour améliorer le niveau de vie de populations de plus en plus nombreuses. Toutefois, il est important de diminuer la dépendance à l'égard des matières premières et d'augmenter leur recyclage, afin de réduire la pression et l'impact sur l'environnement.

En 2017, l'empreinte matérielle par habitant dans les pays en développement a augmenté de cinq tonnes métriques en 2000 à neuf tonnes

métriques, ce qui représente une amélioration importante du niveau de vie. L'essentiel de cette hausse est attribué à une augmentation de l'exploitation des minerais non métalliques, provoquée par une croissance dans les domaines de l'infrastructure et de la construction.

Pour tous les types de matières premières, les pays développés ont une empreinte matérielle par habitant qui est le double de celle des pays en développement. En particulier, leur empreinte, pour les combustibles fossiles, est plus de quatre fois supérieure à celle des pays en développement. Les combustibles fossiles ayant divers impacts directs sur l'environnement, il est primordial, afin de parvenir à des modes de consommation et de production durables, que la croissance économique soit moins dépendante de leur utilisation.

Empreinte matérielle par habitant, par type de matière première, 2000-2017 (tonnes métriques par habitant)

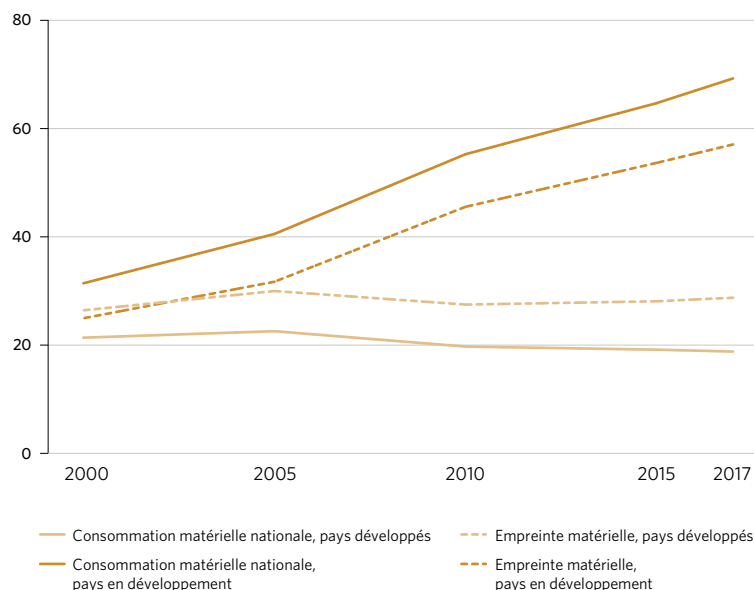


L'extraction des matières premières dans le monde en développement aide à maintenir les modes de consommation des nations plus riches

La consommation matérielle nationale désigne la quantité de matières extraites dans un pays pour être utilisées dans les processus de production. L'empreinte matérielle, en revanche, prend en compte les ressources extraites dans un pays ou importées, et est calculée en se basant sur la demande finale. Si la consommation matérielle nationale est supérieure à l'empreinte matérielle, cela indique qu'un pays exporte des matières, en général des minerais et de la biomasse. À l'inverse, si la consommation matérielle nationale est inférieure, cela suggère que des matières sont importées.

Au cours des vingt dernières années, la consommation matérielle nationale a rapidement augmenté dans les pays en développement, afin de satisfaire les besoins matériels de populations croissantes et de maintenir l'amélioration des niveaux de vie. Les données montrent aussi qu'il y a un écart important entre la consommation matérielle nationale et l'empreinte matérielle aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, mais dans des directions opposées. Cela signifie que certaines matières premières extraites dans les pays en développement sont utilisées pour satisfaire les habitudes de consommation des pays développés. Bien que les pays développés n'aient pas augmenté leur empreinte matérielle totale ni leur consommation matérielle nationale, ils n'ont pas été en mesure de combler l'écart existant entre celles-ci.

Consommation matérielle nationale et empreinte matérielle, 2000-2017 (milliards de tonnes métriques)

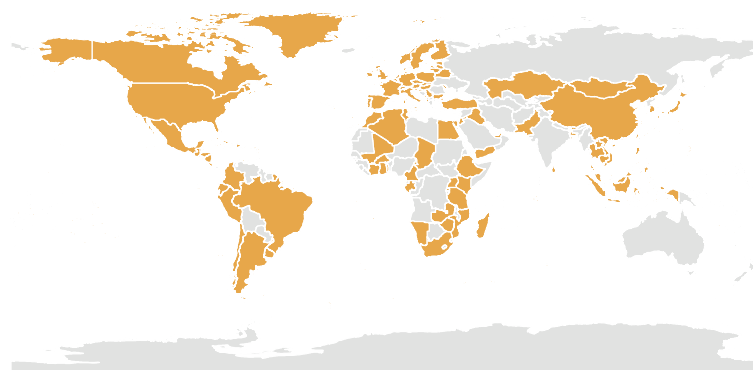


Les objectifs de développement durable ont, en partie, incité de plus en plus de pays à élaborer des politiques afin de promouvoir une consommation et une production durables

Les politiques de consommation et de production durables sont un mécanisme primordial pour améliorer les niveaux de vie sans compromettre les besoins en ressources des générations futures. Ces politiques visent à dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement, à utiliser les ressources plus efficacement et à promouvoir des modes de vie plus durables.

Le développement de ces instruments s'est intensifié avec l'adoption du Programme 2030. En 2018, 71 pays et l'Union européenne ont établi des rapports sur les politiques macroéconomiques ou d'autres instruments régulateurs, facultatifs ou économiques qui ont aidé la transition vers des modes de consommation et de production durables dans leurs économies ou secteurs spécifiques. En prenant en compte les informations recueillies dans des enquêtes antérieures, 108 pays au total ont mis en place des politiques et des initiatives nationales concernant cette transition. L'Europe a pris la tête de ce mouvement en étant l'initiatrice de près de la moitié des instruments politiques identifiés, suivie par l'Amérique latine et Caraïbes et l'Afrique subsaharienne.

Pays ayant des politiques et des programmes liés à la consommation et à la production durables, 2015-2018



Un plus grand nombre de multinationales et autres grandes entreprises établissent des rapports sur la durabilité, mais la pratique doit être étendue aux plus petites entreprises



Un rapport sur la durabilité établi par une entreprise fournit des informations sur les impacts économiques, environnementaux et sociaux de ses activités. Ces rapports constituent un outil important pour la transparence et la responsabilisation des entreprises, et ils jouent un rôle primordial dans la réalisation des objectifs du Programme 2030. Bien que ces rapports sur la durabilité soient relativement récents, ils sont

établis de plus en plus fréquemment grâce à l'impulsion donnée par les nouveaux partenariats du secteur privé pour la réalisation des objectifs du développement durable et à l'intérêt grandissant de la part des sociétés, en particulier les plus grandes, des régulateurs, des investisseurs et autres parties prenantes. D'après un rapport récent de KPMG, 93 % des 250 plus grandes sociétés dans le monde, en termes de chiffre d'affaires, établissent des rapports sur la durabilité, tout

comme le font aussi les trois quarts des plus importantes entreprises de 49 pays.

Cela étant dit, un travail méthodologique supplémentaire est requis pour développer un ensemble d'indicateurs clés de durabilité pour les entreprises et harmoniser ceux-ci avec le suivi mondial des objectifs du développement durable. Les principaux défis consistent à intégrer les rapports environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les modèles de rapports financiers et non financiers des entreprises; à faciliter l'harmonisation des conditions requises et des pratiques concernant les rapports sur la durabilité; et à assurer la comparabilité et la fiabilité des informations et données fournies par les sociétés sur les questions non financières. Une autre difficulté est celle du manque d'expertise et de ressources en termes d'élaboration de rapports pour les petites et moyennes entreprises, qui jouent un rôle primordial dans certaines économies, en particulier dans les pays en développement.

OBJECTIFS PRIVILÉGIÉS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La mise en œuvre de l'objectif 15 montre des résultats encourageants. La destruction des zones forestières a ralenti. Un nombre croissant de ces zones sont gérées de manière durable, grâce à des politiques et à des pratiques qui protègent les écosystèmes forestiers et luttent contre les facteurs de dégradation. Toutes les régions continuent de réaliser des progrès pour octroyer un statut officiel de protection aux zones essentielles pour la biodiversité mondiale. Cependant, les sols se dégradent de plus en plus en raison de pressions antagonistes en matière de nourriture, d'énergie et de logement. La perte de biodiversité se produit à un rythme alarmant. De plus, les espèces envahissantes, le braconnage et le trafic des espèces sauvages, ainsi que les tendances à la baisse de l'aide publique au développement consacrée à la biodiversité ne cessent de contrecarrer les efforts fournis pour protéger et restaurer les espèces et les écosystèmes essentiels. Des mesures vigoureuses doivent être prises d'urgence pour préserver et promouvoir l'exploitation durable des écosystèmes, dont toutes les formes de vie dépendent.



La mise en œuvre intégrale de plans de gestion durable des forêts est indispensable pour mettre un terme à la déforestation

Les zones forestières sur la Terre n'ont cessé de s'amenuiser, passant de 4,1 milliards d'hectares en 2000 (31,2 % de la superficie totale des terres) à environ 4 milliards d'hectares en 2015 (30,7 % de la superficie totale des terres). Les pertes de zones forestières ont été inégales à travers les régions, les plus spectaculaires ayant eu lieu en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Cela est dû principalement à la conversion des forêts en terres agricoles, qui est responsable d'environ 73 % des pertes de zones forestières dans les régions tropicales et subtropicales. Malgré le déclin des zones forestières, le taux de perte de ces zones a diminué de 25 % depuis la période 2000-2005.

La gestion durable des forêts a abouti à des résultats positifs dans la lutte contre la perte continue de zones forestières. Il est encourageant de constater qu'un plus grand nombre de terres ont été

désignées zones forestières permanentes, cette désignation allant de pair avec une planification, un contrôle et un engagement des parties prenantes, ainsi qu'avec l'adoption de cadres législatifs pour la gestion durable des forêts. Au niveau mondial, la proportion de zones forestières protégées et de forêts bénéficiant de plans de gestion à long terme est en augmentation. En outre, les données de 2017 montrent une tendance mondiale positive en matière de zones forestières certifiées par des organismes indépendants comme étant gérées durablement; leur nombre est en augmentation dans la plupart des régions. Cependant, la déforestation et la dégradation des forêts demeurent toujours un problème dans quelques régions, en particulier dans les régions tropicales, ce qui met en évidence la nécessité d'une mise en œuvre intégrale des pratiques de gestion durable des forêts et des terres.

Tableau de bord des progrès accomplis en vue d'une gestion durable des forêts

Région	Taux de variation annuel net des zones forestières, variations de 2005 à 2010 de 2010 à 2015	Réserve de biomasse de surface dans les forêts, variations de 2010 à 2015	Proportion de zones forestières couvertes par des aires protégées légalement établies, variations de 2010 à 2015	Proportion de zones forestières bénéficiant d'un plan de gestion des forêts à long terme, variations de 2005 à 2010	Zones forestières certifiées, variations de 2015 à 2017
Asie centrale et Asie du Sud	▲	▼	●	▲	▼
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	▲	▼	▲	▲	▲
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	▼	▲	▲	▲	●
Afrique subsaharienne	●	●	▲	▲	▲
Europe et Amérique du Nord	▲	▲	●	●	▲
Amérique latine et Caraïbes	●	▲	▲	▲	▲
Océanie*	●	●	▲	▲	▼
Monde	●	●	▲	▲	▲

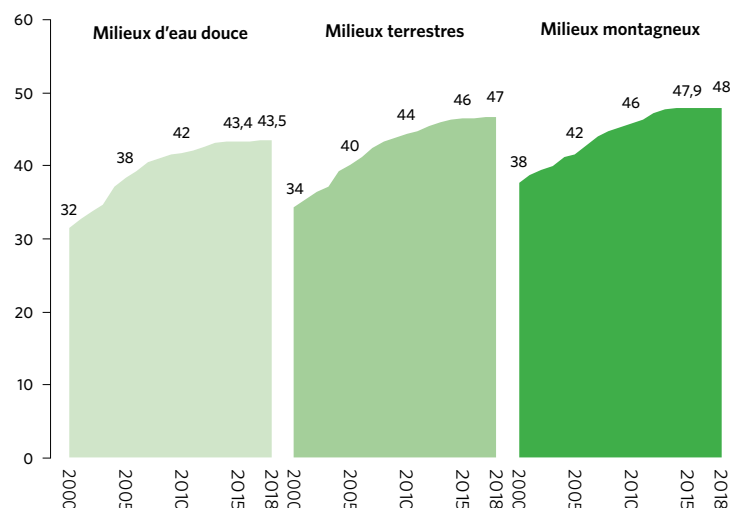
▲ Changements positifs ● Non/peu de changements ▼ Changements négatifs

Note : Le taux de variation annuel net des zones forestières est calculé en utilisant une formule de variation annuelle composée.

Un plus grand nombre de zones essentielles pour la biodiversité mondiale sont protégées

Les zones essentielles pour la diversité biologique mondiale sont qualifiées sous le nom de zones clés pour la biodiversité. La proportion de ces zones faisant partie d'aires protégées continue d'augmenter pour les écosystèmes d'eau douce, terrestres et montagneux. En moyenne, pour les trois types d'écosystèmes, la proportion de zones essentielles pour la biodiversité qui sont protégées a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2018. L'Europe et Amérique du Nord possèdent la couverture moyenne la plus élevée de zones essentielles pour la biodiversité dans les milieux d'eau douce, terrestres et montagneux (55 %, 63 % et 68 %, respectivement), qui sont dans des aires protégées. Cette région a aussi les plus forts taux de croissance annuels moyens pour les milieux terrestres et d'eau douce essentiels pour la biodiversité qui sont protégés. L'Océanie possède le taux de croissance annuel moyen le plus rapide pour les milieux montagneux essentiels pour la biodiversité protégés (1 % annuellement) et connaît la plus grande augmentation mondiale depuis 2000 (19 %). La protection des zones essentielles pour la biodiversité permet de sauvegarder un capital naturel d'une importance critique, ainsi que les fonctions des écosystèmes qui contribuent au bien-être des populations et améliorent la résilience des communautés.

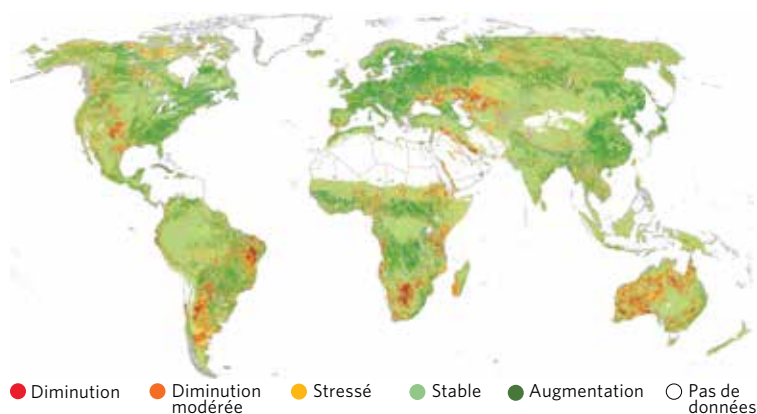
Proportion moyenne des milieux d'eau douce, terrestres et montagneux essentiels pour la biodiversité couverts par des aires protégées, 2000-2018 (pourcentage)



La dégradation des terres menace les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes

Les sols et les terres continuent de se dégrader, en raison d'une compétition accrue quant à l'exploitation des terres, compromettant ainsi la sécurité et le développement de tous les pays. De 1999 à 2013, près d'un cinquième de la superficie terrestre de la Terre couverte de végétation a affiché des tendances persistantes à la baisse de la productivité, en raison principalement de l'exploitation et de la gestion des terres et des eaux. Près de 24 millions de kilomètres carrés de terres sont affectés (une superficie de la taille de la Chine, de l'Inde et des États-Unis d'Amérique réunis), dont 19 % de terres cultivées, 16 % de forêts, 19 % de prairies et 28 % de pâturages. Pour les prairies et les pâturages, la superficie mondiale de zones présentant une diminution de la productivité est supérieure à celle des zones dont la productivité est croissante. L'Amérique du Sud et l'Afrique sont surtout affectées par la baisse de la productivité; dans certaines zones arides, l'état avancé de la dégradation des terres a provoqué la désertification. L'inversion de ces tendances inquiétantes grâce à une gestion durable des terres est primordiale, afin d'améliorer les moyens de subsistance et renforcer la capacité de résistance de plus d'un milliard de personnes vivant sur ces terres dégradées.

Carte mondiale de la productivité des terres, 1999-2013

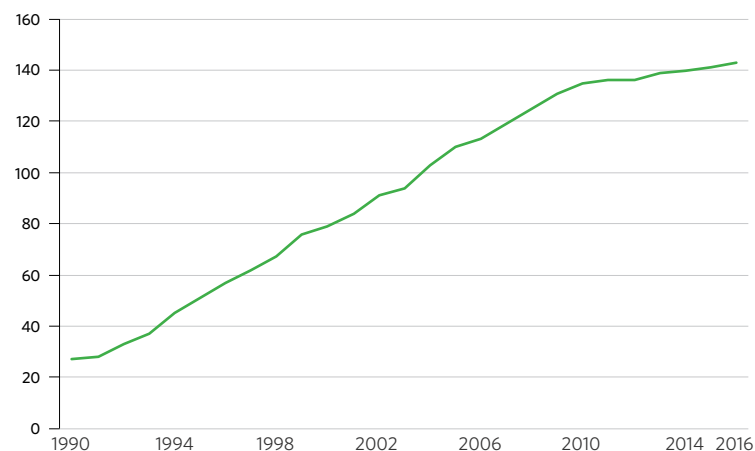


Note : La carte présente cinq classes de trajectoires persistantes de productivité des terres sur la période 1999-2013. La productivité des terres est une variable essentielle pour détecter et surveiller les transformations actives des terres, associées en général aux processus de dégradation des terres. Elle peut être exprimée comme un équivalent de la productivité terrestre nette primaire par unité de surface et de temps, et représente la capacité globale des terres à supporter la biodiversité et à fournir des services liés aux écosystèmes.

La lutte contre les espèces envahissantes s'intensifie, cependant elles demeurent l'un des principaux responsables de l'appauvrissement de la biodiversité

Les espèces allogènes envahissantes, dont les plantes, les animaux, les champignons, et les micro-organismes, sont l'une des causes les plus importantes de la perte et du déclin de la biodiversité, après la destruction des habitats; elles ont des effets dévastateurs sur les petits États insulaires en développement. Face à cette menace, le nombre de pays ayant adopté une législation nationale pour prévenir et gérer la propagation de ces espèces a augmenté de 19 % depuis 2010. En outre, les trois quarts des pays qui sont parties à la Convention sur la biodiversité biologique ont inclus des cibles pertinentes dans leurs stratégies nationales pour la biodiversité. Plus de 88 % de 81 pays interrogés disposent d'un ministère ou d'une agence nationale responsable de la gestion des espèces envahissantes. Cependant, plus du tiers de ces pays n'ont pas de budget alloué à cet effort et n'ont pas accès à un mécanisme mondial pour obtenir un financement. La situation est d'autant plus grave que le taux mondial des invasions biologiques ne montre aucun signe de ralentissement; en revanche, il y a une augmentation tout à la fois du nombre d'espèces envahissantes et de leur propagation, suite à l'accroissement des échanges commerciaux et des transports.

Nombre total de pays soumettant un rapport à la Convention sur la diversité biologique portant sur les législations nationales relatives à la prévention ou au contrôle des espèces exotiques envahissantes (1990-2016)



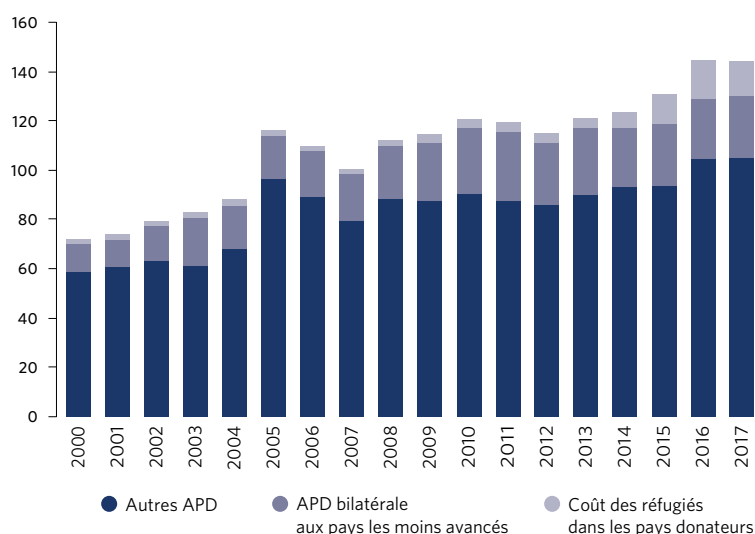
OBJECTIFS PRIVILÉGIÉS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Alors que la responsabilité pour atteindre les objectifs ambitieux et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 incombe avant tout à chaque pays, l'aide internationale et les partenariats sont essentiels, en particulier pour les pays les plus pauvres et ceux confrontés à des problèmes spéciaux du fait de leur position géographique. L'objectif 17 cherche à renforcer les partenariats mondiaux afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030, en rassemblant les gouvernements, la communauté internationale, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs.



Aide publique au développement nette fournie par les pays membres du CAD de l'OCDE, 2000-2017 (milliards de dollars constants des É.-U. de 2016)

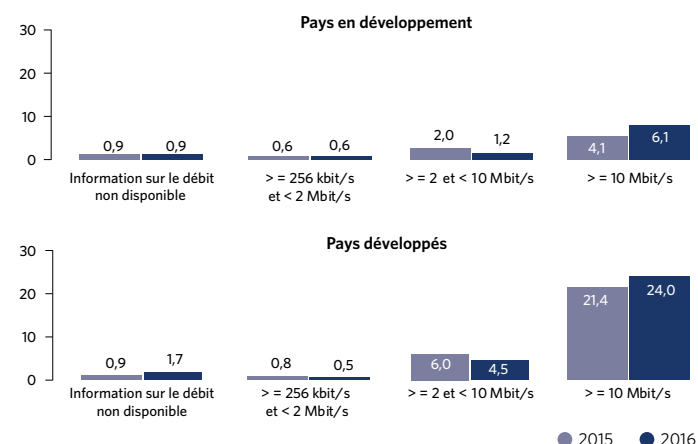


L'aide publique au développement a légèrement diminué en 2017, en raison de la réduction des dépenses pour l'aide aux réfugiés

En 2017, l'aide publique au développement (APD) nette des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a atteint 146,6 milliards de dollars, soit une légère diminution de 0,6 %, en termes réels, par rapport à 2016. Cette baisse est principalement attribuable à la réduction des dépenses pour les réfugiés dans les pays donateurs. En 2017, les pays du CAD ont déclaré avoir dépensé 14,2 milliards de dollars, soit 9,7 % du total de l'APD, pour héberger des réfugiés dans leurs pays respectifs. Cela représente une baisse de 13,6 %, en termes réels, par rapport à 2016. Depuis 2016, l'APD bilatérale des pays du CAD aux pays les moins avancés a augmenté de 4,0 %, en termes réels.

Les Nations Unies ont fixé le niveau de référence pour les contributions au titre de l'aide publique au développement à au moins 0,7 % du revenu national brut (RNB) d'un pays. Cependant, seulement cinq pays du CAD, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède, ont atteint cette cible. Dans l'ensemble, l'APD est demeurée au niveau de 0,31 % du RNB en 2017. L'aide humanitaire a totalisé 15,5 milliards de dollars en 2017, soit une augmentation de 6,1 %, en termes réels, par rapport à 2016.

Abonnements à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants dans les pays en développement et les pays développés, par type de débit, 2015 et 2016



L'accès à Internet à haut débit fixe reste en grande partie inaccessible à travers le monde en développement

Malgré une augmentation mondiale des abonnements à Internet à haut débit, l'accès à ce type de connexion demeure en grande partie inaccessible aux habitants du monde en développement. En 2016, seulement 6 % de la population de ces pays avaient accès à une connexion Internet à haut débit fixe, contre 24 % dans les régions développées. Un tel accès peut renforcer la coopération internationale, améliorer l'accès à la science, la technologie et l'innovation, et faciliter le partage des connaissances. À l'inverse, si les capacités et la vitesse des services de connexion à haut débit fixe sont limitées, cela affecte la qualité et la fonctionnalité de cet outil de développement et augmente les inégalités existantes.

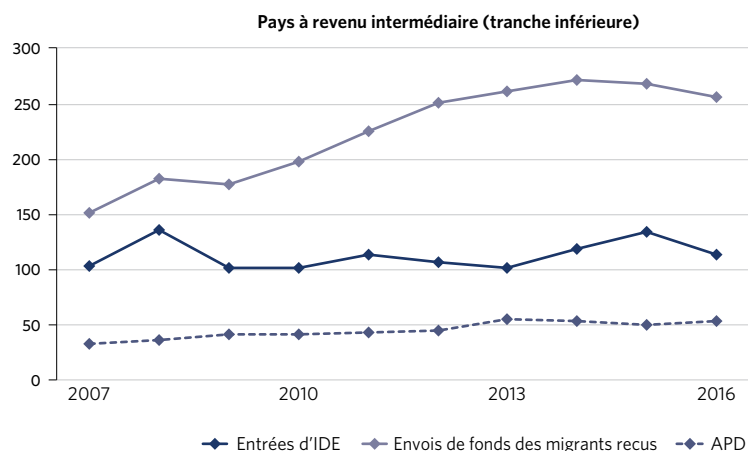
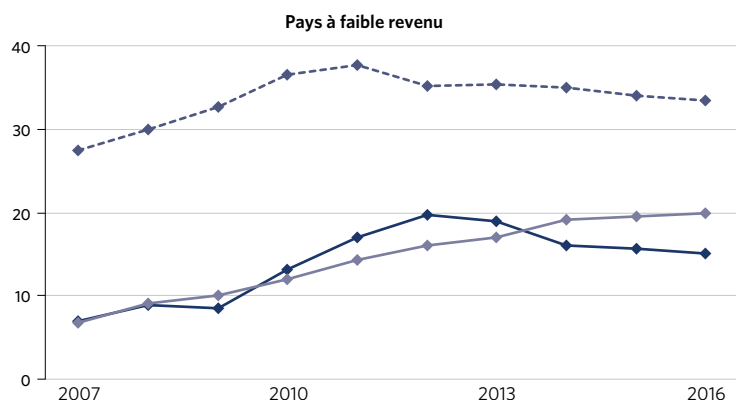
Les envois de fonds sont une aide essentielle pour les familles et les communautés dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure)

Dans le monde, le volume des investissements directs étrangers (IDE), l'aide publique au développement (APD) et les envois de fonds par des migrants internationaux vers les pays à faible revenu ont augmenté de 41,2 milliards de dollars en 2007 à 71,4 milliards de dollars en 2013, puis ont légèrement diminué à 68,5 milliards de dollars en 2016. La plus grande partie de cette augmentation est due à l'accroissement régulier du flux des envois de fonds, qui est passé de 6,8 milliards de dollars en 2007 à 19,9 milliards de dollars en 2016. L'APD est cependant restée la plus importante source de financement extérieur pour les pays à faible revenu, tandis que, dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), les envois de fonds ont représenté la majorité (61 %) des flux financiers extérieurs. Les flux vers les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) ont augmenté de 287,9 milliards de

dollars en 2007 à 452,9 milliards de dollars en 2015, puis ont légèrement diminué à 422,1 milliards de dollars en 2016.

Malgré la tendance à la hausse au cours de la dernière décennie, la croissance de l'APD et de l'IDE a stagné ces dernières années. Par rapport aux deux autres types de financement extérieur, les envois de fonds des migrants sont généralement une source de revenu plus fiable et moins volatile. En 2016, le total des envois de fonds aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) a été trois fois plus élevé que l'APD et a été aussi plus important que les montants combinés de l'APD et l'IDE. Conjointement avec l'IDE et l'APD, les envois de fonds peuvent atténuer les contraintes en matière de crédit pour les ménages pauvres, faciliter l'accumulation d'actifs et les investissements des entreprises et réduire la pauvreté.

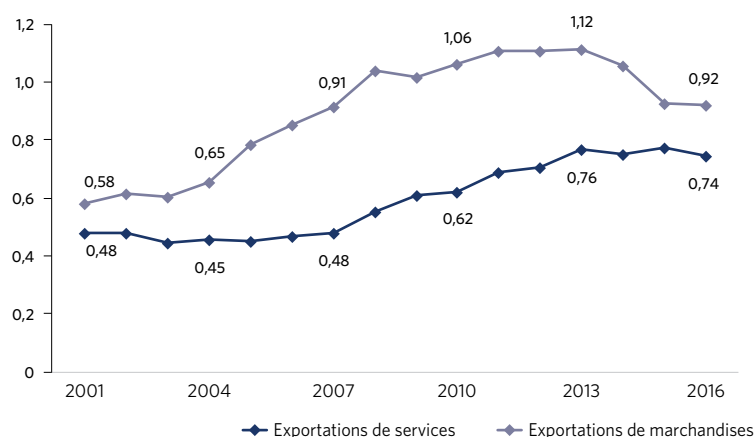
Volume des investissements directs étrangers (IDE), de l'APD et des flux d'envois de fonds des migrants, 2007-2016 (milliards de dollars actuels des É.-U.)



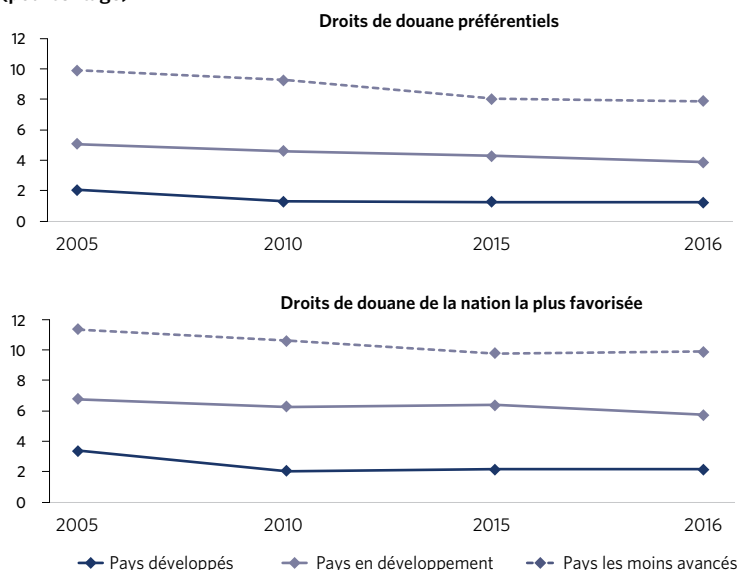
Les parts de marché des régions en développement et des pays les moins avancés ont diminué

La stagnation du commerce mondial depuis 2011 s'est accompagnée d'un arrêt de l'expansion des parts de marché mondiales des régions en développement et des pays les moins avancés (PMA). Dans les régions en développement, la part des exportations mondiales de marchandises a diminué pendant deux années consécutives de 45,4 % en 2014 à 44,2 % en 2016, contrastant fortement avec une augmentation annuelle moyenne de 1,2 point de pourcentage entre 2001 et 2012. Dans les PMA, la part des exportations mondiales de marchandises est passée de 1,1 % en 2013 à 0,9 % en 2016, alors qu'elle avait augmenté de 0,6 % à 1,1 % entre 2000 et 2013. Une tendance semblable a été observée pour les exportations de services: la part des PMA pour ces exportations s'est établie à 0,74 % en 2016, en légère diminution par rapport à 2013. La baisse de leur part d'exportations mondiales est attribuable, en grande partie, à une chute des prix des matières premières, étant donné que les exportations de nombreux pays les moins avancés se concentrent sur les matières premières comme les minéraux, les minerais et les combustibles.

Part des exportations mondiales de marchandises et de services des pays les moins avancés, 2001-2016 (pourcentage)



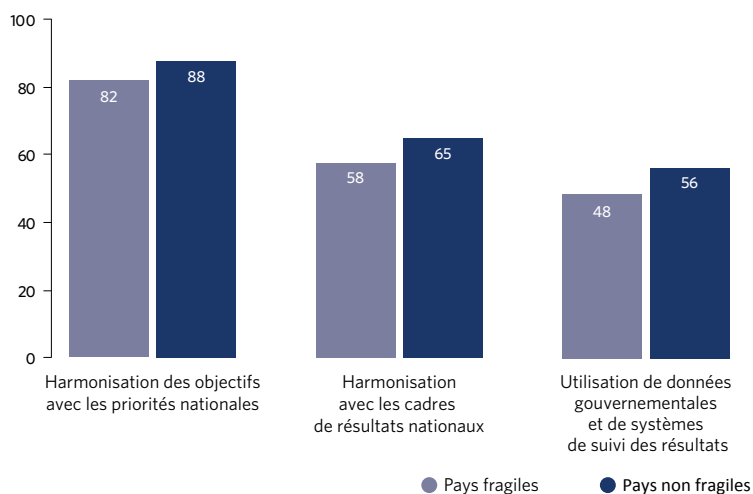
Droits d'importation moyens pondérés par les échanges appliqués dans le cadre d'accords préférentiels et de la clause de la nation la plus favorisée, 2005-2016 (pourcentage)



Les droits de douane sur les importations continuent de baisser pour les pays développés et les pays en développement

Pour tous les groupes de pays, les droits de douane sur les importations perçus au titre d'accords commerciaux préférentiels, dont les accords bilatéraux et régionaux de libre-échange, ont diminué au fil du temps. En 2016, le tarif préférentiel moyen pondéré par les échanges appliqué aux importations depuis les PMA était de 7,9 %, soit une diminution de 2 points de pourcentage depuis 2005. Pour les régions en développement, le tarif préférentiel moyen était de 3,9 % en 2016, soit une baisse de 1,2 point de pourcentage sur la même période. La plupart des taux de droits de douane au titre de la nation la plus favorisée, que les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce s'appliquent entre eux, sauf s'ils font partie d'un accord commercial préférentiel, ont aussi diminué pour tous les groupes de pays.

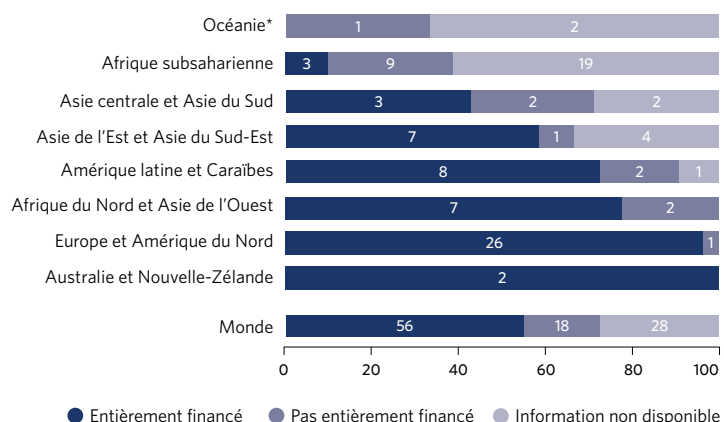
Ampleur du recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays fragiles et aux pays non fragiles, 2016 (pourcentage)



Plus d'efforts sont requis pour harmoniser la coopération pour le développement avec les priorités et les résultats nationaux en matière de développement, en particulier dans les pays fragiles

Les partenaires pour le développement doivent redoubler d'efforts pour adapter leur aide en fonction des stratégies de développement et des cadres de résultats nationaux des gouvernements, en particulier dans les pays fragiles, en respectant leur espace politique et le droit de leurs dirigeants de déterminer leur propre voie vers le développement durable. En 2016, 40 pays fragiles ont participé à un exercice mondial, afin de contrôler l'harmonisation des projets de développement avec les priorités et les cadres nationaux. Cet exercice a montré que 82 % des nouveaux projets de développement avaient des objectifs adaptés aux priorités nationales. Cependant, lorsque les résultats escomptés de ces projets ont été définis, 58 % seulement des indicateurs de résultats provenaient de cadres de résultats nationaux. Plus de la moitié des projets se basaient sur des systèmes et des données parallèles pour mesurer les progrès accomplis et les résultats du développement, au lieu d'intégrer ces activités de suivi dans les systèmes gouvernementaux existants.

Nombre et proportion de pays ayant un plan statistique national, par statut de financement, 2017 (nombre et pourcentage)



Note : Les étiquettes de données représentent le nombre de pays mettant en œuvre un plan statistique national. L'axe horizontal et la longueur des barres représentent la proportion de pays mettant en œuvre de tels plans.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont mis en œuvre des plans statistiques nationaux, mais peu de ces plans disposent des fonds nécessaires

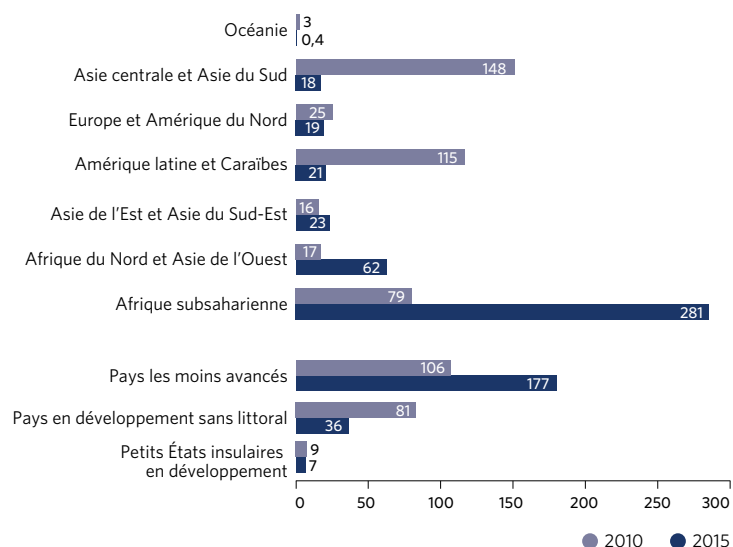
En 2017, 102 pays ou régions avaient mis en œuvre des plans statistiques nationaux. Dans les régions en développement, l'Afrique subsaharienne a pris la tête de ces efforts, avec des plans de mise en œuvre en cours dans 31 pays. Cependant, parmi les 56 pays du monde avec un plan entièrement financé, 26 se situaient en Europe et Amérique du Nord, et seulement trois en Afrique subsaharienne. La mise en œuvre de plans statistiques nationaux solides, cohérents et réalisables, bénéficiant d'un soutien politique, s'est révélée efficace pour renforcer les capacités de l'ensemble des systèmes statistiques nationaux. Cela permet aux pays de répondre à la demande croissante de données, tout en fournissant un cadre pour la mobilisation des ressources tant nationales qu'internationales.

En 2017, 71 des 98 pays pour lesquels on disposait de données étaient dotés d'une législation nationale en matière de statistique conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. Parmi ces 71 pays, 34 sont en Europe et Amérique du Nord. Plus de pays en développement devront mettre en place une législation statistique solide et politiquement cautionnée, permettant le fonctionnement transparent et indépendant des systèmes statistiques nationaux.

La part de l'APD pour le renforcement des capacités statistiques reste faible, en dépit des besoins croissants

En 2015, les pays en développement ont reçu un soutien financier de 541 millions de dollars de la part des donateurs multilatéraux et bilatéraux pour l'ensemble des domaines statistiques. Dans les pays les moins avancés, l'aide destinée aux activités statistiques s'est élevée à 177 millions de dollars en 2015, contre 106 millions de dollars en 2010. Malgré une sensibilisation croissante à l'importance des statistiques, largement inspirée par les objectifs de développement durable, la part de l'APD consacrée aux statistiques a stagné à environ 0,3 % depuis 2010. Un soutien technique et financier continu et croissant est requis, afin de garantir que les pays des régions en développement disposent des données nécessaires à la mise en œuvre intégrale et au suivi de leur programme de développement national.

Total de l'aide publique au développement[†] destinée au renforcement des capacités statistiques, 2010 et 2015 (millions de dollars actuels des É.-U.)



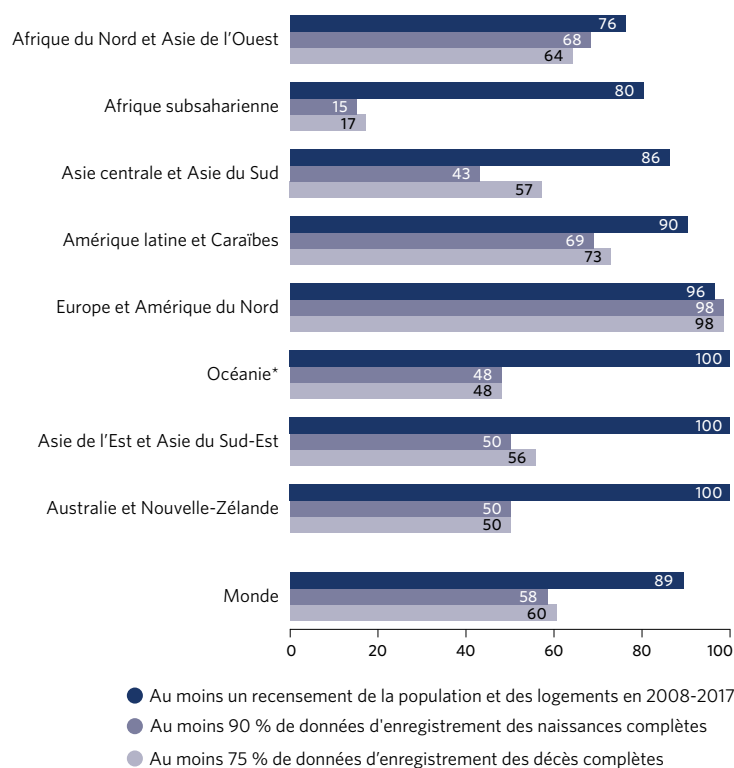
[†] Engagements par pays uniquement. Les engagements non alloués à des pays/régions multiples (évalués à 186 millions de dollars) sont exclus.

Les recensements et les statistiques de l'état civil ne sont toujours pas universels

Les recensements de la population et des logements fournissent des informations de base sur la taille, la croissance, la distribution, la localisation et les caractéristiques de la population d'un pays. Ils procurent un large éventail d'informations statistiques permettant une ventilation détaillée des données nécessaires pour élaborer, mettre en place et faire le suivi des politiques et programmes de développement. Au cours des années 2008 à 2017, 89 % des pays ou régions du monde ont effectué au moins un recensement de la population et des logements.

En revanche, la couverture des enregistrements des naissances et des décès et l'exhaustivité des statistiques de l'état civil restent problématiques, même dans les pays qui disposent de systèmes efficaces d'état civil. Durant la période 2012-2016, 143 pays ou régions disposaient de données d'enregistrement des naissances complètes à 90 % au moins; en Afrique subsaharienne, seulement 8 pays sur 53 remplissaient ce critère. Au cours de la même période, 148 pays ou régions disposaient de données d'enregistrement des décès complètes à 75 % au moins; en Afrique subsaharienne, cela n'était le cas que pour seulement 9 pays sur 53.

Proportion de pays ayant mené au moins un recensement de la population et des logements, 2008-2017; proportion de pays ayant au moins 75 % de données d'enregistrement des décès complètes, et proportion de pays ayant au moins 90 % de données d'enregistrement des naissances complètes, 2012-2016 (pourcentage)



Note au lecteur

Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles en mai 2018 sur une sélection d'indicateurs du cadre mondial des objectifs de développement durable. Les indicateurs présentés sont ceux pour lesquels il existe des données suffisantes et disponibles pour fournir une vue d'ensemble aux niveaux régional et mondial. Le cadre mondial d'indicateurs¹ a été développé par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement et a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 6 juillet 2017 par la réso-

lution 71/313. Cet ensemble d'indicateurs est destiné à examiner les progrès accomplis dans le monde. Les indicateurs dans ce rapport n'ont pas été sélectionnés en fonction de leur importance, car tous les objectifs, cibles et indicateurs sont d'égale importance.

La composition des régions et sous-régions dans ce rapport est basée sur les divisions géographiques des Nations Unies quelque peu modifiées, afin de former, dans la mesure du possible, des groupes de pays pour lesquels une analyse pertinente pouvait être effectuée².

Sources de données et base pour cette analyse

Pour la plupart des indicateurs dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées des données de pays et utilisent la population de référence comme pondération. Ces moyennes sont calculées à partir des données nationales recueillies par les organismes internationaux, en fonction de leurs mandats respectifs et de leurs compétences spécialisées, auprès des systèmes statistiques nationaux. Les données nationales fournies au système statistique international sont souvent ajustées à des fins de comparabilité internationale et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Comme convenu par la Commission statistique et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la collecte d'indicateurs mondiaux doivent être produites

en consultation avec les autorités statistiques nationales. Une base de données des données et métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans ce rapport est maintenue par la Division de statistique des Nations Unies; elle est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/>.

Bien que les chiffres agrégés présentés soient pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions cache aussi une autre réalité: le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adéquates pour évaluer les tendances nationales, documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

Investir dans les données pour la pleine mise en œuvre des objectifs de développement durable

Des données de qualité sont indispensables pour les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le grand public pour prendre des décisions en connaissance de cause et faire un bilan précis de l'application du Programme 2030. Cela étant dit, suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable nécessite de collecter, traiter, analyser et diffuser une quantité sans précédent de données et de statistiques aux niveaux infranational, national, régional et mondial, y compris celles provenant d'organismes statistiques officiels et de sources de données nouvelles et innovantes.

De nombreux systèmes statistiques nationaux à travers le monde sont confrontés à de sérieux problèmes à cet égard. En conséquence, des informations précises et opportunes relatives à certains aspects de la vie des personnes ne sont pas connues, de nombreux groupes et individus restent « invisibles », et beaucoup de problèmes de développement sont toujours peu compris. Dans la résolution 70/1, les États Membres reconnaissent le rôle crucial joué par les collectes de données et les capacités renforcées et s'engageaient à régler le problème du manque de données (paragraphe 57). Le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, adopté lors de la 48^e session de la Commission statistique en 2017, fournit une

feuille de route pour la modernisation et le renforcement des systèmes statistiques.

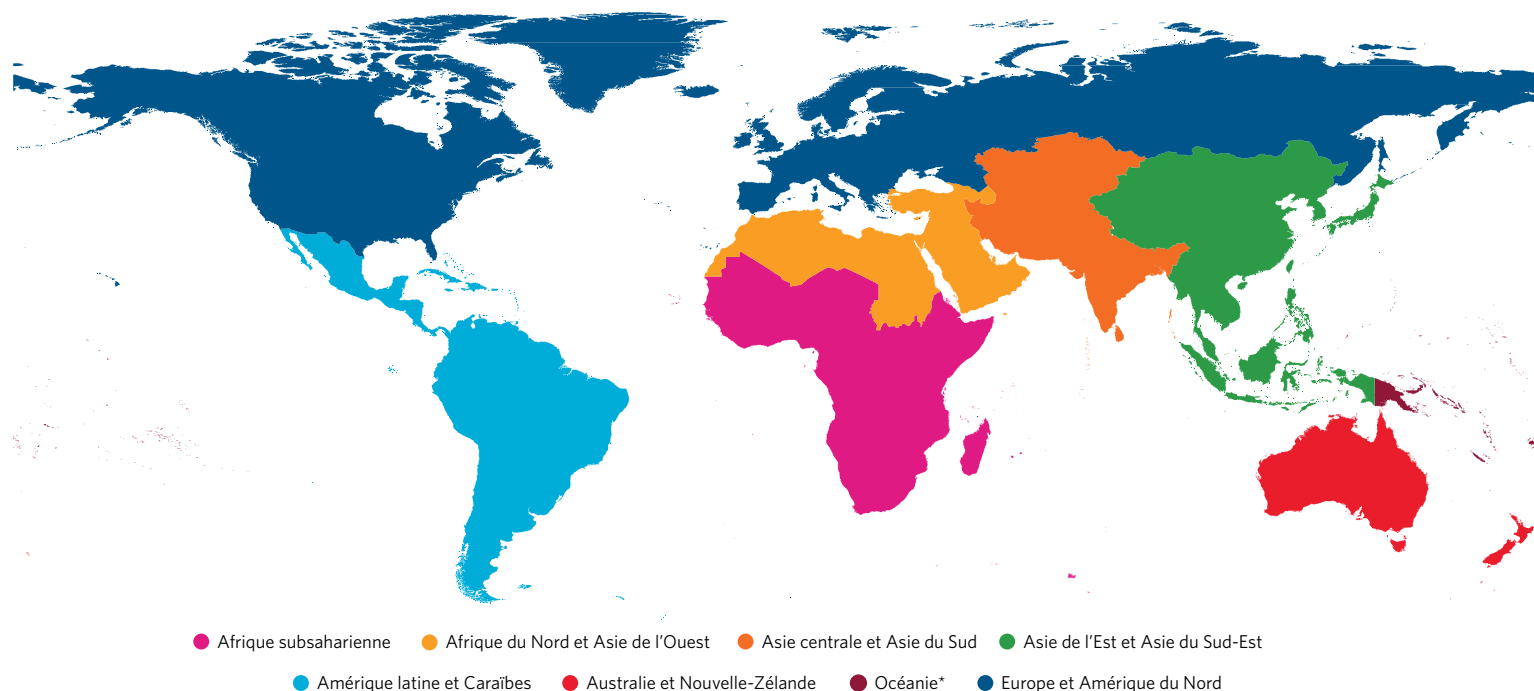
Lorsque cela est possible, l'examen mondial par le système statistique international devrait être basé sur des données comparables et normalisées obtenues depuis des mécanismes nationaux de communication de l'information reconnus. La collaboration entre les systèmes statistiques nationaux et les organisations régionales et internationales est essentielle pour garantir un flux efficace de données internationales comparables. De tels mécanismes peuvent être améliorés en renforçant la fonction de coordination des bureaux nationaux de statistique.

La production de données pour la mise en œuvre complète du Programme 2030 nécessite un engagement politique fort et des ressources accrues pour appuyer les efforts mondiaux et nationaux de renforcement des systèmes statistiques. De nouvelles sources de données et des technologies pour la collecte de données et pour l'intégration des différentes sources de données devront être étudiées, y compris en partenariat avec la société civile, le secteur privé et le monde universitaire. L'intégration d'informations géospatiales et de données statistiques sera particulièrement importante pour la production de nombreux indicateurs.

¹ La liste complète des indicateurs est disponible à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>.

² La composition de ces sous-régions est présentée à la section suivante « Groupements régionaux ».

Groupements régionaux



Notes :
• Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tout au long de la publication.
• Les frontières et les désignations employées dans cette carte n'impliquent en aucune façon l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies.

Ce rapport présente les données sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier et dans différents groupes régionaux. Les groupes de pays sont basés sur les régions géographiques définies par le Codage statistique normalisé des pays et des régions (connu sous l'appellation M49)³ de la Division de statistique des Nations Unies. Les régions géographiques sont indiquées sur la carte ci-dessus. Pour les besoins de cette publication, certaines régions du M49 ont été regroupées ensemble.

L'utilisation des régions géographiques comme base des groupes de pays est un changement majeur par rapport au *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* et les rapports sur la progression des objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, les données étaient présentées pour des pays dans des régions « développées » et des pays dans des régions « en développement », qui étaient ensuite divisées en sous-régions géographiques. Bien qu'il n'existe pas de règle établie pour définir les pays ou zones « développés » et « en développement » dans le système des Nations Unies, les données relatives à certains indicateurs dans ce rapport sont toujours présen-

tées pour des régions/pays développé(e)s et en développement, aux seules fins de l'analyse statistique, et sont basées sur les appellations utilisées par les organisations internationales qui ont fourni les données⁴.

En outre, le texte et les chiffres présentent, dans la mesure du possible, des données pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont des groupes de pays requérant une attention spéciale.

Une liste complète des pays inclus dans chaque région, sous-région et groupe de pays est disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

³ Tous les détails sur la norme M49 peuvent être trouvés sur le site Web de la Division de statistique des Nations Unies à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.

⁴ Une note de discussion, « Update of the regional groupings for the SDG report and database » du 31 octobre 2016 décrit les détails de ce changement et est consultable à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Crédits photos :

Couverture © FAO

Page 2 © UNICEF/Harandane Dicko

Page 18 © UNICEF/Olivier Asselin

Page 22 © PNUD Picture This/Kailash

Page 24 © Banque mondiale/Dominic Chavez

Page 26 © PNUD Picture This/Joydeep Mukherjee

Page 28 © Nermesh Singh

Page 30 © UNICEF/Giacomo Pirozzi

Cartes : La carte de la page 12 figurant dans le logo provient de *UNODC Global Report on Trafficking in Persons 2016*.

La carte de la page 19 provient de OMS/ONU-HABITAT 2018.

La carte de la page 23 provient de *Tracking SDG7: The Energy Progress Report, 2018* (un rapport conjoint de l'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, la Division de statistique, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé).

La carte de la page 27 provient de la Division de statistique des Nations Unies. Les données cartographiques proviennent de la Section de l'information géospatiale des Nations Unies.

La carte de la page 29 provient du *World Atlas of Desertification*, 3^e édition, 2018 (Centre commun de recherche de la Commission européenne) et est aussi disponible dans la première édition du *Global Land Outlook*.

Les logos des pages 4 à 13 et 27 proviennent de thenounproject.com et sont sous licence NounPro.

Conception : Groupe de la conception graphique des Nations Unies/Département de l'information

Conception graphique, composition et correction : Section de la préparation de copie et de la correction d'épreuves/DGACM

Éditrice : Lois Jensen

Copyright © Nations Unies, 2018

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse www.copyright.com/.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à : United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel : publications@un.org; site Internet : www.un.org/fr/publications/

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (DAES)

e-ISBN : 978-92-1-363318-2

e-ISSN : 2521-7216



Le présent rapport est établi à partir d'un ensemble de données compilées par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies avec des contributions d'un grand nombre d'organisations régionales et internationales, en application de la résolution 70/1 (par. 83) de l'Assemblée générale, afin d'évaluer annuellement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les organisations régionales et internationales qui ont contribué au rapport sont énumérées ci-dessous. Un certain nombre de statisticiens nationaux, d'experts de la société civile et des milieux universitaires ont également apporté leur contribution.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE
AGENCE INTERNATIONALE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES
BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT
BANQUE MONDIALE
BUREAU D'APPUI DES NATIONS UNIES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
BUREAU DE L'ENVOYÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA JEUNESSE
BUREAU DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES
BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
BUREAU DU HAUT-REPRÉSENTANT POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT
BUREAU DU REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARGÉ DE LA QUESTION DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES ENFANTS
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES NATIONS UNIES
DIVISION DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER DES NATIONS UNIES
ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
ENTITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES
FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS
OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME
ONU-EAU
ONU-ÉNERGIE
ONU-OCÉANS
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME
PARTENARIAT STATISTIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AU XXI^E SIÈCLE/PARIS21
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
SERVICE DE LA LUTTE ANTIMINES DE L'ONU
STRATÉGIE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
UNION INTERPARLEMENTAIRE

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site Web de la Division de statistique Nations Unies consacré aux objectifs de développement durable à <https://unstats.un.org/sdgs>.



**« ... Réduire les écarts. Combler
les fractures. Redonner confiance
en rassemblant les personnes
autour d'objectifs communs.
L'unité est notre chemin.
Notre futur en dépend. »**

*ANTÓNIO GUTERRES,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES*